

Examen du sentiment de M. Roland de la Platiere, sur les troupeaux, sur les laines, & sur les manufactures.

Contributors

Carlier, Claude, 1725-1787.

Roland de La Platière, Jean-Marie, 1734-1793.

Publication/Creation

A Paris : Chez Buisson, libraire, Hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, no. 13, 1787.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/eurghzdc>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

E X A M E N

DU SENTIMENT

E M. ROLAND

DE LA PLATIERE.

[Carlier]

EXAMEN

DU SENTIMENT

E. M. ROLAND

DE LA PRATIQUE

EXAMEN
DU SENTIMENT
DE M. ROLAND
DE LA PLATIERE,

*Sur les Troupeaux, sur les Laines,
& sur les Manufactures.*



A PARIS,

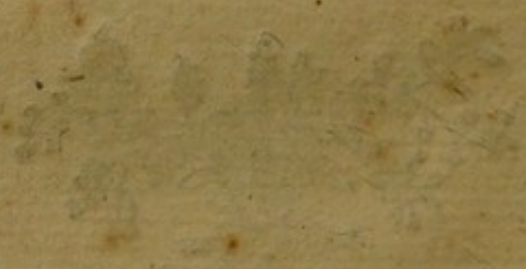
Chez BUISSON, Libraire, Hôtel de Mesgrigny ;
rue des Poitevins, N^o. 13.

1787.

BY A. M. L.

OF THE

DEPARTMENT



1845

THE
OF THE

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

M. l'Abbé Carlier débuta dans la carrière des lettres en 1752, par l'obtention de deux prix à l'Académie d'Amiens; l'un, sur un sujet d'histoire, l'autre sur un sujet de commerce.

Il commença, dans la même année, ses premières recherches & observations sur les Troupeaux de bêtes à Laine. Elles furent couronnées, en 1754, par la même Académie. Le sujet du prix étoit la question : *comment on pourroit perfectionner la qualité, & augmenter la quantité des Laines de France, &c.* Le Gouvernement prit connoissance du Mémoire, & en parut satisfait.

On engagea, dans le même temps, M. l'Abbé Carlier à revoir la traduction

Indépendamment d'une seconde Edition du Traité des bêtes à Laine qui devoit paroître incessamment sous un format plus commode & dans un style plus concis, ainsi que M. l'Abbé Carlier l'annonce à la page 8 des Remarques du berger, & dans la Note à la fin de cet Examen, il s'étoit proposé de donner au Public un petit écrit qui auroit paru vers la fin de chaque année. On y auroit trouvé rassemblés tous les faits anciens & modernes, & principalement les découvertes de l'année précédente, relatives au gouvernement des Troupeaux, aux qualités des Laines, aux fonctions des bergers, &c.

M. l'Abbé Carlier laisse, de plus, le canevas d'un Supplément à l'Histoire du Duché de Valois. Ce Supplément renfermera une description topographique de toutes les villes, bourgs, villages, hameaux, &c. de ce Duché. Il n'y aura rien d'omis de ce qui a rapport au site, au commerce,

à la distance de chaque endroit aux villes circonvoisines, aux anciens & nouveaux chemins, aux productions particulieres, aux genres de culture, &c. à tout ce qui est relatif aux églises, seigneuries, fiefs, leurs étymologies, &c., &c.; détails aussi intéressans qu'essentiels aux personnes qui ont en leur possession le corps de l'ouvrage. On sera très-soigneux d'éviter les répétitions, en citant les pages du volume où les faits seroient déjà consignés.

Ce projet ne restera pas sans exécution. Quelques amis & correspondans de feu M. l'Abbé Carlier, aussi désintéressés qu'éclairés, ont bien voulu se charger de conduire l'ouvrage à la fin.

M. l'Abbé Carlier étoit né à Verberie, le 7 Septembre 1725. Il fit ses premières études sous feu M. Cazin, curé de Saint-Vast-lès-Verberie, & doyen du canton, homme d'un mérite rare, tant par sa piété & ses lumières, que par ses autres qualités, qui le rendoient cher à la so-

ciété. Il les acheva au college de Beauvais. Il fut ensuite Questeur de sa Nation dans l'Université de Paris, où il fit son droit, & prit ses degrés de Bachelier en Théologie. Il se fixa aussi-tôt, pour la facilité de son travail, au college des Quatre-Nations, où il resta jusqu'en 1762. Il fut Préfet de cette maison pendant plusieurs années. C'est dans ce lieu, & vers ce temps, qu'il composa & fit imprimer son histoire du Duché de Valois. Le desir de tout vérifier, qui le guidoit dans toutes ses opérations, le décida à quitter le séjour de la capitale, sentant bien, comme il le dit plusieurs fois, que les connoissances, en fait d'économie rurale, & particulièrement celles relatives aux Troupeaux & aux Laines, ne peuvent s'acquérir au fond des cabinets, mais à la suite des Troupeaux, par des liaisons intimes avec les bergers instruits, les laboureurs, bouchers, mégissiers, marchands, &c.

Feu son pere, étoit Prevôt Royal
 e Verberie; il vint à mourir en 1773.
 Plusieurs personnes honnêtes du lieu,
 & celles du ressort de la Châtelle-
 ie, qui comprend seize à dix-sept Pa-
 roisses, engagerent & presserent même
 I. l'Abbé Carlier de succéder à son
 pere. Il se rendit à leurs instances, ob-
 tint la place, & l'occupa jusqu'en 1785.
 La maniere avec laquelle ces deux der-
 riers Prevôts s'acquitterent des fonc-
 tions de leur charge, conservera, pen-
 dant plusieurs années, aux vassaux de
 I. le Duc d'Orléans, le souvenir de la
 bonté qu'ils ont faite.

M. l'Abbé Carlier avoit la vue très-
 faible. Il fut en partie privé de l'usage
 de ce sens pendant son voyage dans le
 Berry & dans la Sologne au printems de
 l'année 1776. Cette infirmité fit des pro-
 grès au point que, dans les derniers
 tems de sa vie, il ne voyoit plus assez
 pour lire & écrire. Cette circonstance,

xij *AVIS DE L'ÉDITEUR.*

& quelques autres locales & particulières, le déterminèrent à résigner son office de Prevôt. Il doit la rédaction & la publicité de ses derniers écrits, au zèle & à l'attachement qu'avoit pour lui le sieur Duclos, son Secrétaire, & son principal coopérateur depuis dix ans.

Après avoir combattu la plus grande partie de sa vie contre les sensations pénibles d'une santé très-délicate, il mourut le 25 Avril dernier dans le sein de sa patrie, à laquelle il laisse des marques non-équivoques de son amour & de ses sentimens religieux. Il étoit âgé de soixante-un ans sept mois & demi.

Le Roi l'avoit nommé, en 1754, au Prieuré simple de Notre-Dame d'Andrezy, Diocèse de Sens. Il conserva ce bénéfice jusqu'à sa mort, plus comme une marque honorable des bontés du Souverain à son égard, que par tout autre motif.

AVERTISSEMENT *DE L'AUTEUR.*

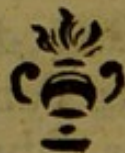
CET examen n'est pas une récrimination contre l'Ecrivain dont les opinions sont discutées. On n'a dessein que de les analyser. Il a fallu compulser, extraire & réduire, combiner des propositions dispersées sous divers titres, afin de les présenter au lecteur instruit, sous un point de vue plus clair. On combat ici celles qui militent avec l'expérience & avec les pratiques de toutes les nations. Tel est le système anglois modifié pour les Troupeaux, adapté à notre sol. Les égards dûs à l'auteur, lui sont référés touchant la nécessité & la possibilité d'améliorer nos Laines, la multiplicité & la rigidité des réglemens, le crédit exclusif des Fabricans opulens & l'étendue de leur fabrication; la gêne & la contrainte qui ont fait abandonner parmi nous, un grand nombre d'atteliers du second ordre, d'où fortoient

xiv *AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.*

des étoffes solides & durables ; l'abus de proscrire l'usage des pelades & de certaines Laines nationales pour tels ou tels draps , &c. ; mais ces sujets ne sont ni assez approfondis ni assez développés.

La discussion qui suit tend à remédier au mal , à favoriser la perfection & l'avancement de notre commerce en draperie. L'auteur cité embrasse tout ce qui a rapport aux Troupeaux , aux Laines , & aux Manufactures. Il passe en revue , & n'omet aucune des parties essentielles. Ses sentimens sont réfutés ou éclairés , produits avec la précision qu'on a cru nécessaire.

Le résultat de cet examen offrira un apperçu net des moyens de perfectionner parmi nous chacun des trois objets. On soumet les jugemens portés dans cet écrit , à celui des gens de l'art & du public impartial.



T A B L E

D E S M A T I È R E S

Contenues dans ce Volume.

P R E M I E R E P A R T I E.

É D U C A T I O N des Troupeaux ,	pages 5
Régime des Troupeaux en Angleterre ,	7
Note sur la Méthode angloise ,	9
Plan d'Éducation , Gouvernement , conduite , manutention , régime proposés par M. Ro- land de la Platiere ,	12
Plan & Description du Parc ,	ibid.
Régime pour le Troupeau : Regles ,	13
Remarques sur le Parc & sur le Régime ,	14
Conclusion ,	32

S E C O N D E P A R T I E.

Des Laines & de leurs qualités ,	35
Deux sortes de Laines ,	39

xvj TABLE DES MATIÈRES.
TROISIEME PARTIE.

<i>Manufactures ,</i>	51
<i>Moyens d'élever nos Manufactures à l'état dont elles sont susceptibles ,</i>	60
<i>Résumé général ,</i>	78
<i>Note sur la Critique du Traité des bêtes à Laine ,</i>	81

Fin de la Table.



E X A M E N
DU SENTIMENT
E M. R O L A N D
DE LA PLATIERE,

*Sur les Troupeaux , sur les Laines ,
& sur les Manufactures.*

Le texte qui suit a donné lieu à cet examen.
En corrigeant cette feuille, je lis, dit M. Roland de la Platiere (a), « Journal de Physique, avril 1784, sur les *moutons*, un nouveau mémoire de M. L. Carlier; encore un Mémoire de M. L. Carlier! Les auteurs du Journal de Physique manquent donc de Mémoires? »

Le sens de cette tirade est trop délié pour être si sur-le-champ. Est-ce reproche ou plaisanterie?

(a) Encyclopédie, Manufactures, Arts & Métiers, de l'article *mouton*, page 208.

MM. du Journal de Physique ont inféré dans la feuille de Juillet 1779, un *Mémoire* sur l'éducation des Troupeaux, les Laines & les Manufactures, par M. Roland de la Platiere. La marche & le plan ont pour bases plusieurs propositions du *Mémoire* de M. L. Carlier, couronné par l'Académie d'Amiens en 1754. Trente années de méditations & de recherches ont décidé M. L. Carlier à changer d'avis sur les moyens de perfectionner nos Laines nationales. Il simplifie, il rédige. Il réunit le fruit de ses travaux dans un nouveau *Mémoire* sur les Laines, suivi d'observations historiques & économiques sur les troupeaux d'Espagne & sur ceux d'Angleterre. MM. du Journal de Physique l'insèrent dans les feuilles de Février, Mars & Avril 1784. On ne voit pas qu'il y ait, dans ce procédé, matière à reproche.

M. Roland de la Platiere manque de Mémoire: on dissimule que les trois cahiers lui ont été communiqués manuscrits, au mois de Mai 1781. Il a même produit des remarques auxquelles, il est vrai, M. Carlier n'a pas cru devoir déférer.

Sa réflexion est donc une plaisanterie, une faillie, ou, si l'on veut, une pointe de M. de la Platiere, qui a voulu s'égayer.

M. Roland de la Platiere ne doit pas être confondu avec le commun des littérateurs. Il est

rat, inspecteur-général des Manufactures ;
 membre d'Académies. Il se donne pour doué des
 connoissances & des talens requis, à l'effet de
 s'en faire en grand son sujet. Il a lu toutes les pro-
 positions du genre, & a reconnu, dans tous les
 auteurs, une incapacité qui l'a décidé à se montrer.
 Il annonce (a) qu'il a visité les Troupeaux,
 considéré la maniere de les conduire, & suivi
 le résultat de leur éducation ; enfin, qu'il a
 voyagé par lui-même depuis les rives de l'Oder
 jusqu'à la Tamise, & depuis les
 plaines de la Pouille & les montagnes de la Ca-
 pree, jusqu'aux marais de la Nord-Hollande. »
 Ses lectures n'ont pas été aussi fructueuses que
 ses voyages : « Qu'ai-je appris dans les livres ?
 dit-il (*ibid.*), l'avouerai-je ? L'ignorance
 & l'erreur de la plupart de leurs auteurs. . . .
 ne peut en consulter aucun, sans qu'il reste
 en inertie d'avoir perdu son temps. »
 C'est, selon lui, (b) un abus énorme, malgré
 l'antiquité & l'universalité de l'usage, de pré-
 férer des bergers & des chiens à la conduite des
 troupeaux, d'admettre la diversité des branches en
 l'élevage du bétail, de parquer en pleins champs, &
 de laisser les Troupeaux dans des bergeries pen-

1) Encyclopédie, pag. 137, colonne 2.

2) Page 159, colonne 2.

dant l'hiver ; these absurde soutenue par « c
 » ergoteurs , ces gens à petits moyens , qui n'o
 » pas l'esprit de voir le bien , qui , quand ils l'a
 » roient , n'auroient pas l'honnêteté de le dir
 » qui , quand ils l'auroient , n'auroient pas l'énerg
 » de le faire , si toutefois ce n'étoit pas un moy
 » de les pousser ou de les enrichir. »

Voilà , dans la personne de M. Roland de
 Platiere , un Jason moderne , voyageant & con
 battant pour conquérir la toison d'or.

A quels expédiens recourir pour nous procurer
 sinon des toisons d'or , au moins de l'or pour nos
 toisons ?

M. Rôland de la Platiere annonce un pla
 dont il se promet les plus grands succès. *Qui*
dignum feret hîc tanto promissor hiatu. Il rejete
 les expédiens simples , & dédaigne les *peti*
moyens , pour arriver à de grands effets qu'il veut
 amener par de grandes causes.

Il considere les Laines sous les trois points de
 vue généraux : 1°. par rapport aux animaux qui
 les produisent : 2°. relativement aux classes
 propriétés & qualités : 3°. eu égard au part
 qu'on en tire par la fabrication. Quoique sa
 marche ne soit point partout clairement tracée
 nous tâcherons de la suivre , tantôt pour nous
 instruire , tantôt pour le combattre.

PREMIERE PARTIE.

Éducation des Troupeaux.

DEUX méthodes générales ont été diverses fois proposées & tentées pour améliorer nos Troupeaux de bêtes à laine ; l'une *espagnole*, l'autre *angloise*. La première exige la surveillance & la coopération des bergers & des chiens : l'autre abandonne les Troupeaux à eux-mêmes dans de vastes pâturages encints de palis ou de haies, sans conducteurs & sans gardiens.

L'objet du Mémoire de M. Carlier, de ses observations sur les régimes espagnol & anglais, étoit de démontrer que les pratiques de chaque système ne peuvent être adoptées en France, sans les soumettre à des modifications & des restrictions qui les ramènent chacune, pour le fond, à nos maximes générales & usuelles.

M. Daubenton, de l'Académie Royale des sciences, a publié, en 1782, une *Instruction pour les Bergers*, qui tend à établir en France, le gouvernement des bêtes à laine *trasumantes* d'Espagne, à l'effet d'obtenir une qualité de laine semblable à celle de ce bétail. M. Dau-

benton pose ses principes d'après des expériences faites sur un Troupeau d'individus choisis, & formé près de Montbard.

M. Carlier a mis au jour, en 1785, sur cette instruction, des remarques & réflexions combinées avec un ancien berger. On y démontre que le climat & les nourritures locales décident la qualité des Laines. On doit à la droiture des vues de M. Daubenton, la justice de s'être retractoré depuis, à l'exemple de M. Carlier, sur ce qui regarde l'extraction & le croisement des bêtes à laine étrangères.

~~M.~~ Roland de la Platiere, alors Inspecteur des Manufactures de Picardie, a publié, en 1779 (Journal de Physique, Juillet), un Mémoire tendant à persuader que les pratiques de l'éducation angloise méritent seules nos attentions. C'est une espece de compte rendu de la formation & de la manutention d'un Troupeau adopté de bêtes à laine angloises, établi dans le Boulonnois, par le sieur Delporte. Cette production est successivement transcrite par partie, amplifiée, glosée, commentée dans la nouvelle Encyclopédie, articles *Laine*, *Mouton*, ainsi qu'aux mots *Manufacture* & *Draperie*.

Les vues qui dirigent M. Roland de la Platiere dans l'adoption du système anglois, sont remar-

ables. Il veut éclairer, sur ses intérêts, une nation ignorante & foible (la France) (a) par l'exposition des erremens d'une autre nation (l'Angleterre) dont les lumières & l'industrie doivent, avant lui, régler, dans les opérations économiques, tous les peuples du monde connu.

Quel est donc, d'après M. Roland de la Platière, le régime à la faveur duquel nous pouvons tenir, à l'exemple des Anglois, la production d'une Laine propre à remplir ou à prévenir les besoins de notre fabrication ?

C'est une question qu'on ne peut résoudre que par le rapprochement de traits & de notions épars dans le Mémoire de M. Roland de la Platière, imprimé en 1779, ainsi que dans le volume cité de l'Encyclopédie.

L'exposition de la méthode angloise, telle que M. Roland de la Platière la suppose, doit naturellement précéder celle de son plan.

RÉGIME DES TROUPEAUX

En Angleterre.

« Il n'y a, en Angleterre, ni bergers ni chiens pour la garde des Troupeaux. Ils sont contenus

(a) Page 402, col. 2.

» dans de vastes enceintes de haies , de palis ,
 » de murs quelquefois (*a*). Les nourriciers n'
 » donc point de frais à faire à cet égard , ils
 » pensent moitié moins que nous sur toutes
 » autres avances qu'exige cette culture , & e
 » leur rapporte moitié plus qu'en France.

» On voit (*b*) , le long des côtes surto
 » d'immenses prairies couvertes de Troupeau
 » C'est un spectacle intéressant que la grosseur
 » l'embonpoint de ces animaux , leur blanche
 » éclatante , leur air étonné & fugace , semblab
 » à un troupeau de biches ou de daims qu'
 » surprendroit dans une forêt.

» (*c*) L'inspection de ces bandes d'anima
 » est confiée à des surveillans qui les visitent
 » temps en temps , & qui en ont soin . . . C
 » leur donne un scheling par acre de pâturage
 » sur lesquels vivent les Troupeaux , & l'on nou
 » rit environ dix moutons sur un acre en ét
 » & de trois à quatre en hiver.

» Pour l'engrais . . . liberté , repos , bonne
 » ample nourriture , & nul autre soin ; tel
 » est la méthode presque inactive & très-po

(*a*) Page 156 , col. 1.

(*b*) *Ibid.* note.

(*c*) Page 157 , col. 1.

» dispendieuse des Anglois. Dans un abondant
 » pâturage , ceint de haies , de fossés ou de bar-
 » ricades , ils mettent & laissent leur Troupeau ,
 » sans paroître y plus songer. Beaucoup de fer-
 » miers , beaucoup même de propriétaires &
 » d'autres habitans des villes , & qui n'ont pas
 » d'idées de l'économie des champs , spéculent
 » & font des profits considérables sur cet objet ».

NOTE sur la Méthode angloise.

Nous n'avons rien à envier aux Anglois sur les fruits de la vie libre & presque sauvage. Ce n'est pas le tout de voyager , il faut observer. Si M. Roland de la Platiere l'eût fait , il auroit pu découvrir aux frontieres de la Champagne & de la Bourgogne , du Dauphiné & de la Provence , & dans plusieurs cantons de nos provinces méridionales , une prodigieuse variété d'usages , à la faveur desquels nombre de moutons *bocagers* ou *bisquins* , *sublaires* , &c. s'élèvent & se multiplient sans bergers & sans chiens , & presque sans frais de nourriture ; mais cette méthode , qui n'en est pas une , ne peut être ni adoptée ni imitée dans l'intérieur du royaume. Le Mémoire de M. Carlier en contient la remarque.

M. Roland de la Platiere a lu , avec plus de

soin, les observations sur les Troupeaux & sur le lanifce des Isles Britanniques. Il s'est réformé en conséquence. Il ne propose plus le régime anglois à imiter dans toutes ses parties, comme au Mémoire de 1779. La diversité des sols & des productions l'a convaincu des obstacles qui s'opposent à l'exécution de ce plan.

Il convient aujourd'hui (h) de la nécessité d'un abris pour nos Troupeaux *contre le froid, parce qu'il durcit la Laine contre l'humidité & les pluies, parce qu'elles préparent des germes à la pourriture.* Il auroit pu ajouter, parce qu'elles enlèvent ou précipitent le suint.

Il voudroit assujettir au même traitement les nourriciers des Isles Britanniques. Nous sommes, à cet égard, d'un sentiment contraire. Nous pensons qu'ils ont intérêt de persister dans leurs errements, & cela par des raisons sensibles.

Il se fait en Angleterre une très-grande consommation en chair de mouton. La manutention générale des bêtes à laine est moins une éducation d'élevés qu'un engrais. L'abondance & le bas prix des pâturages naturels & artificiels favorisent la multiplication, accélèrent la croissance & l'embonpoint du bétail. L'onctuosité du suif des

(a) Page 160, col. 1 de l'Encyclopédie déjà citée.,

chairs , pénètre habituellement les filets des toisons & renouvelle le suint que les pluies précipitent ou dissipent. Les pâturages & les fourrages sont plus chers parmi nous , parce qu'ils sont plus précieux à notre agriculture.

L'abondance des nourritures forme & fortifie le tempérament des individus. Elle produit aussi des toisons plus épaisses & plus ferrées que les nôtres. Le bétail est , par-là , garanti de l'impression des frimats & des pluies. Les herbages imprégnés des vapeurs salines de la mer , aux côtes surtout , donnent moins de prise que chez nous , aux accidens de la pourriture.

La plus grande quantité des Laines récoltées en Angleterre est à peigner ; elle s'emploie en étoffes rases & féches.

Notre fabrication exige , pour la consommation nationale , beaucoup plus de Laine à draper , que de Laine à peigner.

Les pluies & le lavage à dos pratiqué par les Anglois , en enlevant des toisons une partie de leur suint , en font baisser le prix dans la vente à l'étranger ; mais l'immense débit des étoffes rases & légères , dédommage la nation de cette espèce de déchet. Le bon suint , fomenté de la manière qui sera ci-après expliquée , constitue , en quelque sorte , l'essence de la Laine à draper.

Nous en tirerons l'induction , que les bergeries inutiles en Angleterre , sont nécessaires en France.

Ces observations doivent restreindre à une utilité très-bornée pour notre négoce , les essais du Boulonnois , quand même le plan annoncé par M. Roland de la Platiere prendroit faveur.

Exposons ce plan , & voyons si l'on peut en obtenir le même résultat , les mêmes avantages que ceux de la méthode angloise.

P L A N

D'éducation , gouvernement , conduite , manutention , régime ... proposés par M. Roland de la Platiere.

L'exposition de ce plan comprend la description d'un Parc domestique permanent , & des regles sur le régime des animaux contenus dans le Parc.

§. P R E M I E R.

P L A N & Description du Parc. (a)

Emplacement le plus aéré possible , de trente toises sur vingt-six (environ un demi-arpent sept perches de Roi) pour quatre cent bêtes.

Clos de murs dans le pourtour , au lieu de haies ou de claies , divisé en quatre parties par des palissades.

(a) Page 203 de l'Encyclopédie.

Angars ou appentis intérieurement le long des murs ; rateliers contre les murs ; auges sous les rateliers.

Chaussée en cailloutage de trois à quatre pieds de largeur le long des angars , & de ces angars à l'entrée du Parc.

Palissades de division à claire-voie , formées de planches refendues sur la largeur de trois pouces , & soutenues de trois poteaux fichés en terre de six en six pieds : première traverse à six pouces de terre : seconde , quatre pouces plus haut : troisième , de même : quatrième , à six pouces : cinquième , à huit pouces : sixième , même intervalle que de la quatrième à la cinquième : portes d'entrée & de communication pour chaque division.

Litière de paille ou de fougère sur le terrain , entre les chaussées : rigoles pour l'écoulement des eaux : fosse à fumier : loge pour le berger , & serre à l'usage du Parc.

§. I I.

RÉGIME pour le Troupeau : Regles. (a)

1°. Renoncer à toute idée d'établissement dans les bergeries : point de forme à choisir : la meil-

(a) Encyclopédie , pages 202 & 203.

leure ne vaut rien : huit jours d'étable fuffifent pour faire dépérir un Troupeau.

2°. Qu'on choiffiffe les plus belles brebis du pays , celles qui ont la laine la plus fine , la plus longue , la plus ferrée , & qu'on les accouple avec de beaux béliers anglois.

3°. Nourriture fraîche... herbages abondans... navets , choux , colza , carottes , &c.

4°. Qu'on donne en tout temps plus à paître aux Troupeaux.

5°. Qu'on varie & mêle les nourritures vertes & aqueufes avec les nourritures chaudes & féches , fuivant les temps & les circonftances.

6°. Qu'on croife fouvent les races , c'est-à-dire ; qu'on change fréquemment les béliers , évitant de les prendre parmi les élèves du Troupeau même où ils doivent fervir.

REMARQUES fur le Parc & fur le Régime.

M. Roland de la Platiere articule , dans le Mémoire de 1779 , que les Anglois font dans l'ufage de placer un nombre de quatre à dix bêtes par acre , environ quatre-vingt-cinq perches. A ce compte , le Troupeau de quatre cens bêtes devroit occuper un efpace de plus de quatre

pens , mesure de Roi , au lieu du demi-arpent
et perches qui forme le clos.

Les Parcs anglois sont entourés de haies , de
haies , ou d'une enceinte quelconque à claire-
voie , qui n'arrête point les courans d'air. Ici les
murs ou les combles des hangars ferment toute
voie à l'air ambiant.

Les murs de douze pieds de haut , la fon-
dation comprise , doivent être bâtis à mortier
de chaux. L'argile & le renduit qui la couvre,
arrachés par les pluies & par les gelées , laisse-
raient des vides où les rats , les reptiles & les
insectes se retirent. Leur construction , jointe à
celle de la charpente , des lattes & des tuiles ,
des rateliers & des auges , des palis & des portes ,
des chauffées pavées , ferrées ou cailloutées , de
la fosse à fumier , de la loge du berger , & de
la ferme à l'usage du Parc , exige une dépense de
cinq à sept mille livres.

L'auteur s'écarte encore , en ce point , du sys-
tème reçu en Angleterre , « où , de son aveu , (a)
l'on a pour principe , dans toutes les méthodes ,
de réunir toujours les meilleurs effets à la plus
grande économie , & où l'on néglige l'avan-
tage qui résulteroit d'un abri quelconque qui

(a) Page 159 , col. 2.

» n'indemniferoit pas des frais à faire pour l'ob-
 » tenir. »

Abstraction faite d'une dépense que les trois quarts des nourriciers du royaume font hors d'état de supporter, voyons si l'on peut tirer du Parc muré, l'utilité projetée.

Le bétail, dit-on, vivra en liberté.

La distribution du clos ne présente pas cette idée, mais plutôt celle d'une prison, eu égard au nombre de quatre cens individus.

Le même Troupeau voyageant par les champs, ne seroit-il pas plus libre, quoiqu'observé par un berger, & contenu par des chiens ? Il est de fait qu'il y respireroit un air plus pur, & que l'exercice le préserveroit de plusieurs maladies occasionnées par le repos & l'inaction.

Les moutons, ajoute l'auteur, ne redoutent rien tant que la pluie ; l'abri des murs & des angards les en défend, ainsi que de la pourriture qui en est une suite.

L'affertion est vraie quant au bétail couvert d'une laine à meches droites & peu ferrées, comme celle de la branche du Boulonnois. Les Troupeaux à laine tassée, frisée ou retapée, n'éprouvent pas la même impression, hors les cas d'une averse extraordinaire & d'une pluie d'orage.

La pourriture *humide* est causée par les nour-
tures d'herbages imprégnés de pluie ou de rosée,
par les plantes aqueuses ou spongieuses, jamais
par l'eau qui, pénétrant la laine, morfond les
bêtes, cause des refroidissemens souvent mor-
tels, ou diverses maladies cutanées, telles que
la gale, &c. M. Roland de la Platiere confond
les influences extérieures avec les intérieures.

Le Troupeau du Parc permanent ne sera abrité
que d'un côté. Le vent portera la pluie jusqu'aux
ateliers des autres angars, humectera, mouil-
lera ou corrompra les mangeailles. *Voyez les Re-*
marques du Berger, page 8.

Ce Parc permanent enleve à notre agricul-
ture les deux profits inappréciables de la fumure
des terres par le Parc d'été, & d'un engrais plus
substantiel par le fumier des bergeries.

Cette ressource n'est point considérée en An-
leterre. « Les Anglois, dit M. Roland de la
Platiere, (a) font peu de fumiers.... Les
terres y font, en général, un fond de sable
plus ou moins mêlé d'argille. On y voit, beau-
coup moins qu'en France, de terres en culture,
& beaucoup plus en prés, prairies ou pâtures...
Les moutons sont toujours en pleins champs,

(a) Mémoire 1779, pag. 19.

» & leur crotin est le seul engrais qu'on donne
 » aux pâturages sur lesquels ils vivent. »

Cette opposition d'usages & de besoins est clairement discutée, §. III. du Mémoire de M. Carlier, sur les Laines, (Journal de Physique, Février 1784, & fin des Observations historiques sur les Troupeaux d'Angleterre, même Journal Avril suivant.)

Convenons que la paille, la fougère, &c. jonchées sur le terrain d'entre les chaussées, produiront du fumier; mais quelle en sera la vertu pour l'amendement des terres? Les moutons n'y déposeront point la totalité de leur fiente & de leur urine; les pluies & le soleil en altéreront la qualité: celles déposées sous les hangars & sur les chaussées seront à pure perte; balayées & portées dans la fosse à fumier, elles auront perdu tous leurs sels.

Si la Laine participe de l'âpreté & de la rudesse des hivers, à proportion qu'elle y est plus exposée, elle doit nécessairement être plus dure & plus ronde que celle des bergeries.

Les étés chauds produiront l'autre extrême; des sueurs forcées & un suint factice, dans un espace où la chaleur se trouvera concentrée, rendront cette Laine molle & creuse. Les seuls courans d'air, en pleine campagne, garantissent les

Troupeaux des impressions de l'excès de chaleur dans les climats tempérés.

L'arrêt de proscription , prononcé contre les bergeries par la premiere regle du régime proposé par M. Roland de la Platiere , n'est applicable qu'aux étables sales , obscures , basses & étouffées. Les logemens spacieux & élevés , où le grand air & le jour pénètrent par des ouvertures ménagées , réunissent tous les avantages qu'on peut se promettre pour la conservation des Troupeaux. La captivité des individus n'est que momentanée. Ces retraites servent contre les intempéries. Aucune cause n'altère les Laines , le suc & la vertu des mangeailles. Le bétail y prend sa nourriture dans des intervalles que la saison & le local permettent. On ne connoît pas d'exemples d'un seul Troupeau soigné , dont la santé ait reçu la moindre altération par l'hébergement d'hiver.

La nécessité des bergeries est établie au Chapitre VI du Traité , à la *page* 8 des Remarques du Berge ; Ydelot sur l'instruction de M. Daubenton , (Paris , Gueffier , 1785) & par ce qui sera dit ci-après sur le suint.

L'exercice est l'antidote & le préservatif , le remede même d'une infinité de maladies. Le Troupeau en sera privé.

Il prendra , à la vérité , un prompt embon-

point , étant soutenu de bonnes nourritures : le Parc permanent proposé ne fera plus alors qu'un Parc de pouture ou d'engrais : le terme ordinaire de la vie des moutons fera réduit au même nombre de mois ou de semaines qu'ils auroient passé d'années dans les exercices de nos méthodes usuelles.

Ce qui a été dit jusqu'ici regarde le logement. Reste à pourvoir aux moyens de subsistance & de propagation.

Subsistance. L'auteur en établit la base sur des nourritures fraîches ... des herbages abondans ... des navets, des choux, du colza, des carottes, &c. Il auroit dû citer les cantons du royaume, où l'on peut suivre, pendant toute l'année, les regles qu'il prescrit.

Quel est le local où les étés brûlans, & les hivers rigoureux, permettent d'administrer habituellement les nourritures vertes ? Les herbes fauchées perdront une partie de leur vertu dans le transport, par l'effet de la chaleur.

Le nourricier fera astreint à trouver tous les jours, sous sa main, un faucheur, une voiture, des chevaux & un conducteur. Les herbes, celles même des prairies artificielles, se flétrissent & manquent de suc depuis la fin d'Octobre, jus-

qu'à la fin de Mars , ou n'ont qu'une propriété dangereuse.

Le partage du mouton est presque partout de router l'herbe très-courte des friches , des ja-heres , des berges , des chaumes & des prairies , où la vache & le cheval ont pâturé.

En administrant aux moutons les herbes vertes des prairies naturelles ou artificielles , on enlève aux chevaux & aux bêtes à cornes , animaux si précieux à nos besoins , la ressource d'une nourriture qui leur est ordinairement réservée , soit en verd , soit en sec.

Combien de territoires où le bétail est nourri en sec la plus grande partie de l'année , & ne s'en trouve que mieux.

Il est de remarque , dans les campagnes , que le navet , la carotte & le chou , servent plus ordinairement à la vie des hommes qu'à celle des animaux , & que , de l'aveu de l'auteur , ces plantes , ainsi que les fourrages verts des prairies artificielles , pour le peu d'humidité qu'ils ont contracté , donnent la pourriture , aux moutons surtout.

Ces réflexions , une infinité d'autres que les cultivateurs de chaque canton peuvent suppléer , égalent naturellement ces opinions singulieres

de M. Roland de la Platiere, dans la classe de spéculations.

Propagation. Les moyens de propagation qui donne, ne sont pas mieux fondés.

M. Roland de la Platiere, après avoir édifié un logement dispendieux, & pourvu largement à la subsistance du troupeau, détermine par sa deuxième & la sixième de ses règles, la manière de le former & de l'entretenir. Il astreignoit, en 1779, (a) tout nourricier jaloux de se procurer un troupeau parfait, à tirer d'Angleterre les mâles & les femelles qui doivent le composer.

Il est ici plus économe, & n'exige que des béliers anglois pour être accouplés avec les plus belles brebis du pays.

Si, comme on l'avance (b), les laines de Hollande & de Flandre sont fort supérieures en qualité à celles d'Angleterre, pourquoi ne pas substituer à cet avis, celui de tirer des béliers, au moins de notre Flandre françoise ? La ressource seroit plus prompte & moins dispendieuse ; le mouton de Flandre est égal en force & en com-

(a) Mém., page 19.

(b) Page 80, art. Laine, col. 2, & page 269 art. Drap.

age, à celui d'Angleterre, & la laine en vaudroit mieux.

Le système de renouveler ou de croiser les races de chevaux & de moutons par des étalons étrangers, n'a plus de partisans que parmi les intéressés à l'extraction de pareils étalons.

Le discrédit de cette méthode est fondé sur l'expérience & sur la maxime incontestable, que les *pâturages* font les races. L'auteur du *Mémoire* déjà cité (*a*) la développe, & la rend sensible au point de prévenir toute réplique raisonnable. Voici ses termes.

« Imaginer qu'une race choisie se soutienne sans dégénérer partout où on la placera, ce seroit un préjugé contraire à l'expérience, l'effet d'une ignorance opposée aux premiers principes de l'économie rurale, & à l'ancienne maxime qui recommande d'affortir les races de bétail à la nature des lieux (*b*); enfin, qu'il est infiniment plus avantageux d'élever & de soigner une branche de *pays*, que d'en établir

(*a*) Journal de Physique, Février, 1784, §. 1 & 2.

(*b*) Voyez Mémoire de M. Roland de la Platière, 1779, page 23 & 24. Exemple frappant de moutons d'Angleterre & de Barbarie, dégénérés dans le Boulonois même.

» une plus parfaite tirée d'une région lointaine
 » *Eligendum pecus ad naturam loci . . . verna-*
 » *culum pecus peregrino longè præstantius est.*
 Colum.

» Le bélier est le germe & le soutien des races.
 » le bas prix décide fort souvent les acheteurs à
 » l'emplette d'un mâle ; ils le considèrent sous
 » le point de vue le plus opposé à leurs inté-
 » rêts , c'est-à-dire , comme un instrument de
 » propagation dont le travail avilira la chair &
 » la toison.

» Fondés sur cette opinion , ils trient au temps
 » de la castration, les plus beaux agneaux mâles ,
 » pour les convertir en moutons.

» Reconnoît-on , dans un ou deux agneaux ,
 » des dispositions à prendre graisse , des membres
 » forts , un corsage avantageux , on les nourrit
 » de lait , pour les vendre à l'âge de six semaines ,
 » deux ou trois mois , aux hôtels , dans les châ-
 » teaux , ou dans les villes.

» Les propriétaires aisés des grands Troupeaux
 » ont une ressource facile ; qu'ils nourrissent bien
 » le mâle & la femelle , ils auront des agneaux
 » propres à devenir d'excellens béliers . . . Il y a
 » cent expédiens , en France surtout , plus qu'en
 » Espagne & en Angleterre , aussi variés que les

territoires , pour remonter en peu de temps
 en Troupeau dégénéré. »

Ce passage dit tout. S'élever contre les vérités
 qu'il contient , c'est combattre l'évidence. L'an-
 tiquité les a reconnues : elles sont le résultat du
 sentiment unanime des cultivateurs & des nour-
 riers ; l'écrivain qui les expose , leur a rendu
 hommage , en leur sacrifiant ses premières opi-
 nions. M. Daubenton en a usé de même ; plu-
 sieurs Corps académiques ont suivi son exemple.
 M. Roland de la Platière donne enfin des armes
 contre lui , lorsque dans le long narré des moyens
 employés par divers peuples de l'Europe , pour
 améliorer leurs Laines , il termine chaque ar-
 ticle par l'aveu que tous les Troupeaux extraits
 de l'étranger , du midi au nord , ont dégénéré.
 Il faut lire , dans son ouvrage , le récit des ac-
 cidents qui ont successivement accueilli le Trou-
 peau du Boulonnois , depuis son établissement ,
 jusqu'à présent ; on achevera de se convaincre
 qu'un Troupeau quelconque ne peut réussir &
 perfectionner que dans son sol natal.

Les détails du Parc murillé demandent né-
 cessairement la présence d'un surveillant. M. Ro-
 land de la Platière y pourvoit , en plaçant un
berger dans une maison à côté de l'enceinte.

Qu'on n'abuse point de l'analogie du nom de

berger avec celui de bergerie : on a vu que l'auteur proscriit absolument cette dernière sorte de retraite par la première des six règles.

M. Roland de la Platière a voulu imiter les Anglois ; il les surpasse. Tout se montre en grand dans son plan ; une vaste enceinte de murs , une suite de combles de bâtimens , des commodités de toutes les sortes , pour recevoir des mangeailles choisies , des promenoirs , des chauffées , des issues de communication & de sortie , appartement d'un concierge , serre ou garde-meuble de tous les ustensiles propres au Parc , valets , chevaux & voitures , pour choisir & fournir les alimens. Voilà bien de quoi écarter les idées de bergerie ou d'étable , & faire naître plutôt celle d'un hôtel à mouton.

Il est fâcheux qu'une méthode annoncée avec tant d'appareil , qui exige de si grandes dépenses , n'ait pas reçu la sanction que son auteur s'en promettoit.

Les Anglois refusent de l'adopter , parce que l'avantage qui pourroit en résulter , n'indemniferoit pas des frais à faire pour l'obtenir.

L'essai en est fait dans le Boulonnois : tout le monde ne cesse de rire , & de se moquer d'une telle fantaisie (a). Les fauteurs du système persistent : op-

(a) Page 197 , col. 1.

ditions des cultivateurs & des terriens : procès ;
correction de toute la province : sort du Trou-
au en proie aux maladies, &c.

M. Roland de la Platiere cherche à capter la
soutienveillance ou le suffrage des Académies , par
la distribution de son élégant Mémoire. Il reçoit,
en réponse (a), ce jugement *On a cru que
le soin des Troupeaux , s'il étoit trop grand ,
nuiroit à l'agriculture , & par contre-coup , à la
population.*

Mal accueilli de toutes parts , il a cru pouvoir
s'appuyer de l'autorité d'Ellis & de Van Hastfer.

Les vues & les procédés d'Ellis ne sont appli-
cables qu'au climat & au sol des Isles britan-
niques ; beaucoup de détails minutieux qu'aucun
berger n'ignore.

L'instruction d'Hastfer, publiée en 1756, par
M. Carlier, est un amas de recettes hasardées ,
sans ordre & sans style. Boyer est présentement le
seul auteur suivi en Suede.

M. Roland de la Platiere fait (b) le relevé de
tout ce qui a été écrit sur les Troupeaux & sur les
laines par les anciens , & par les modernes ,
depuis le Mémoire de M. Carlier, couronné par

(a) Page 195 , col. 2.

(b) Page 140 , col. 1 & 206 , col. 2.

l'Académie d'Amiens en 1754, jusqu'en 1780. Le Traité des bêtes à laine par celui-ci, & l'Instruction de M. Daubenton, lui paroissent se valoir la peine d'une critique. (Voyez, à la fin de cet écrit, la note contenant les réponses à la critique.) Il juge le surplus de ce qui a paru en France (a), un fatras méprisable. Il blâme toutes ces productions littéraires, parce qu'elles admettent la méthode presque universelle de confier à des bergers & à des chiens le gouvernement & la conduite des moutons, les parcs mobiles d'été, l'exercice en pleine campagne, l'abri des bergeries pendant l'hiver; il ne voit que de l'avilissement dans la scrupuleuse exactitude de l'auteur du Traité à n'établir ses principes, & à ne diriger sa marche, que sur les conseils & sur les errements des bergers, des cultivateurs, & des ouvriers en Laine : il prend en conséquence un noble essor, s'élève & plane au-dessus de ce vulgaire, pour tracer le plan de son parc permanent.

M. Carlier induit en erreur par l'exposé historique de Chomel & de Van Haſtfer sur l'établissement des Troupeaux d'Espagne, de Suede & d'Angleterre, s'est réformé successivement depuis

, sur les moyens d'amélioration qu'il avoit
osés au Mémoire couronné en 1754, dans
ertissement, à la tête de l'Instruction de Van
fer, & dans ses *Considérations* de 1763.

rend compte dans le Mémoire, & dans les
rvations, de sa marche, de ses procédés &
instructions qu'il a puisées à l'école des gens
art. Il convient à la suite des remarques sur
truction de M. Daubenton (a) des vices de
ne, & des corrections à faire au Traité, sans
innover sur le fond.

es deux productions obtiennent des suffrages
que unanimes. M. Roland de la Platiere in-
& se déclare en ces termes (b) : *J'ai lu &
l'écrit, (sur les moyens de perfectionner les
nes de la France) & je n'y ai rien trouvé qui
me porter à faire le moindre changement à
travail.*

l'écrit ne fait aucune mention de la méthode
vient d'être discutée. C'est au Chapitre VI,
on Traité, que M. Carlier parle des parcs
nestiques, comme supplément aux parcs des
mps & aux bergeries, lorsque le local ne pré-
e pas un emplacement convenable.

a) Page 47.

b) Page 86, art. Laino.

Il fournit pour exemple le plan, la description, la figure & la coupe d'un de ces plans exécutés en Normandie, vers 1760, par le sieur Georges Petit, laboureur du Vexin, en la paroisse de Genainville. Ce plan avoit paru, pour la première fois, en 1763, à la fin de l'Instruction sur les bêtes à laine de Flandre, brochure que M. Roland de la Platiere a lue & relue.

Le Parc de M. Roland de la Platiere est calculé sur les mêmes dimensions que celui de Georges Petit, murs & appentis, rateliers, auges, fossés à fumier, &c. &c., même dessein d'une part que de l'autre, aux différences près, que ce dernier tend à l'économie : M. Roland de la Platiere daigne au contraire tout autre moyen que celui d'une exécution en grand & à grand frais (a).

Le cultivateur Petit a travaillé pour son utilité. Sa méthode est susceptible d'être variée, distribuée, modifiée, relativement au local, aux productions, à la culture, aux exercices, à la branche d'animaux, & à la qualité de leurs Laines, aux facultés & à l'état du propriétaire.

M. Roland de la Platiere ne vise à rien moins qu'à faire adopter le Parc permanent, non-seulement dans le Boulonnois, mais dans toutes les

(a) Page 208, col. 2.

vinces du royaume , du nord au midi , dans
es les contrées de l'Europe où l'on fait *ré-*
hir & penser.

Il fuit de-là que le plan de M. Roland de la
Platiere , si fastueusement annoncé comme une
nouvelle modifiée sur l'éducation angloise , per-
fectionnée , pliée à nos besoins & à notre climat ,
, au demeurant , qu'une copie mal rendue ,
force d'être recherchée , de la méthode intermé-
dière du sieur Petit , entre le parc d'été & les
serres.

M. Roland de la Platiere fronde ainsi , cepen-
tant , les écrivains-copistes , ou échos de ceux
qui les ont devancés. « On copie , dit-il (a) ,
mot-à-mot , on n'ajoute rien , & avec une ef-
ronterie , une impudence qui n'est plus rare
dans la littérature , on fait des bévues , on dit
des balourdises , & l'on met son propre nom
au bas de l'article , si on ne l'a pas mis à la
tête de l'ouvrage : la plupart des livres se rem-
plissent d'aussi froids & dégoutans plagiats. »
Il faut bien se garder de prêter à cette sortie ,
l'effet rétroactif. M. Roland de la Platiere
écrit & manie ses matieres avec tant d'art & de
souplesse , qu'on ne peut que lui savoir gré des

a) Page 428 , art. Drap.

formes neuves qu'il donne aux choses , par l'élégance & l'énergie de son style.

C O N C L U S I O N.

Résumons & disons que , de tous les plans proposés pour l'amélioration des Troupeaux celui de M. Roland de la Platiere est le moins admissible.

La construction de son Parc est dispendieuse sans offrir des résultats aussi avantageux que ceux des Parcs mobiles : subsistances chères & embarrassantes ; suppression de l'exercice au grand air , base de la santé , premier préservatif des maladies ; herbes courtes des champs à pure perte.

L'agriculture seroit privée de l'amendement du parcage du fumier chaud & substantiel des étables.

Bergeries proscrites , seul moyen cependant de fomenter le bon suint pendant les nuits d'hiver de garantir les Troupeaux de l'effet des grandes pluies , du froid qui *durcit* la Laine , de ménager les mangeailles , & d'écarter les causes qui peuvent en altérer la vertu.

Risques & frais immenses (a) pour l'extrac-

(a) Remarques du berger , page 12.

on, ou d'un Troupeau entier, ou de béliers
 netés chez l'étranger : Laines enfin d'une qua-
 é inférieure aux nôtres, impropres au genre de
 brication le plus usité en France, pour la con-
 mmation intérieure.

Il est donc évident que la méthode angloise,
 odifiée par M. Roland de la Platiere, doit
 être regardée comme l'un de ces systêmes qui
 échappent des cabinets avec tout l'éclat d'un
 uyant artifice, & en ont le sort. Ils éblouissent,
 étonnent le crédule Citadin. Celui-ci spécule
 combine en dupe, tourmente ses fermiers; ses
 rres produisent moins s'il fait valoir; le Trou-
 eau dépérit; on lui conte le double du produit,
 il le sustente de nourritures cheres & difficiles à
 otenir. Déconcerté ou découragé, il fait moins
 éleves. La rareté de l'espece en résulte; l'agri-
 culture souffre; le commerce des boucheries est
 interrompu; les laines, quoiqu'inférieures en
 ualité, augmentent de prix: tel est l'effet de la
 plupart des spéculations modernes proposées &
 adoptées, sans avoir consulté les gens de l'art.

Nous ne pouvons mieux terminer, qu'en rap-
 portant les termes de M. Roland de la Platiere
 sur les tristes effets de notre crédulité & de notre
 amour pour le merveilleux. « Nous nous en-

» gouons de tout , dit-il , (*a*) & tous les jours
 » trompés par des charlatans qu'on gorge d'au-
 » tant plus qu'ils sont effrontés , nous en venons
 » à confondre le bon avec le mauvais , & nous
 » finissons , après beaucoup de dépenses , par ne
 » savoir profiter de rien ; restent seulement les
 » intrigans , à qui leurs escroqueries sont un
 » moyen de se faire valoir encore , & de con-
 » tinuer à faire des dupes . . . (*b*). N'abusons pas
 » le Public qui , s'il avoit le malheur de croire à
 » nos petites recettes & à nos déclamations , per-
 » droit bien du temps en essais inutiles , & fe-
 » roit des dépenses qui ne le feroient pas moins. »

(*a*) Page 19 , art. Filature.

(*b*) Page 81 , col. 2 , art. Laine.



 DEUXIEME PARTIE.

Des Laines & de leurs Qualités.

La Laine est un composé de filets souples , gras , plus moelleux , & plus flexibles que poils ordinaires. Le fluide onctueux qui lui donne cette qualité , se nomme *suint*. M. Roland de Platiere est du sentiment des économistes , qui font dépendre la bonté de la Laine de l'exposition continuelle des Troupeaux au grand air , & au soleil ; ainsi que d'une vie libre & presque sauvage. Il s'en explique ainsi. (a).

Un fait bien vu , reconnu & avoué par les anciens : un fait qui est de tous les pays & de tous les temps , parce qu'il est de la nature , & de la nature même , & dont la barbarie du moyen âge & de la féodalité ont effacé l'idée constamment tenue éloignée par la misère , qu'elle ne sauroit rentrer dans nos têtes , quoique nos voisins n'aient établi leurs réformes que d'après elles) c'est que la liberté ,

» l'air , le plus grand air & l'exercice vivifient ;
 » fortifient , & embellissent tout ce qui respire ;
 » que la vie domestique , sédentaire , casaniere
 » altèrent la constitution des êtres , & les dé-
 » gradent au point de les rendre méconnois-
 » sables.

» Cette vérité est la base de l'éducation des
 » Troupeaux : tous les peuples , les états , les
 » particuliers qui ont fait quelques progrès , qui
 » ont eu quelques succès dans celle-ci , ne les
 » ont obtenus que parce qu'ils ont considéré
 » celle-là comme un principe fondamental ,
 » quelque modification que doivent entraîner les
 » différentes sortes de climats ; ce n'est que du
 » climat , ou plutôt de la température souvent
 » très-variée par des causes particulières , locales
 » ou environnantes , que doivent naître les mo-
 » difications de ce principe. »

Remarques. Il est hors de doute que la li-
 berté, l'air , le plus grand air & l'exercice vi-
 vifient , fortifient , & embellissent tout ce qui
 respire ; que l'esclavage , la vie domestique ,
 sédentaire , casaniere altèrent la constitution des
 êtres , & les dégradent au point de les rendre
 méconnoissables.

Ces observations sont moins applicables à la
 substance de la Lune qu'à la meilleure conf-

stitution de l'homme , du mouton , & de tout ce qui respire : susceptibles de tant de variations , par rapport aux hommes , elles le sont bien davantage par rapport aux animaux créés pour son utilité.

Combien d'emplois utiles & nécessaires assujettissent , dans chaque état , nombre d'hommes à la vie sédentaire ! Quelle foule d'animaux deviendroient à charge à la société , sans l'industrie qui en modifie , qui en dirige la constitution & la complexion , le tempéramment & l'instinct , les plie à diverses sortes d'opérations qui exigent une vie domestique & casanière !

Un fait bien vu , reconnu & avoué par les anciens , scellé du témoignage unanime des modernes versés dans la culture & le travail des Laines ; un fait qui est de tous les pays & de tous les temps , c'est que le suint constitue la qualité différentielle de la Laine , *sit Lana succida* , ont dit Caton , Varron , Columelle.

Ses filets & les mèches qu'ils composent , tiennent de cette onctuosité la souplesse & le moëlleux , la flexibilité , le ressort & l'élasticité qui les distinguent des poils proprement dits , de la soie , du coton & du lin.

« Le suint est procréé , produit ou fomenté par » diverses modifications propres aux différentes

„ fortes de climats , & ce n'est que du climat
 „ ou plutôt de la température , souvent très-variée
 „ par des causes particulières , locales ou envi-
 „ ronnantes , que doivent naître ces modifica-
 „ tions. „

La douce température , & les premières cha-
 leurs des pays du midi , excitent & poussent na-
 turellement cette onctuosité substantielle aux ap-
 proches de la tonte. Dans les régions tempérées
 ou froides , l'émanation & la qualité du bon *suint*
 s'obtiennent par l'hébergement du Troupeau.

Mieux on nourrit , meilleur est le suint. Le
 plus abondant & le plus substantiel est celui des
 moutons engraisés de pouture dans les étables.

Le suint factice est celui qu'on fait pousser par
 la chaleur concentrée des bergeries basses & étouf-
 fées , ou en logeant le bétail dans des réduits
 étroits , plusieurs jours & plusieurs nuits avant
 la tonte. Cette transpiration forcée est une sueur
 de malade qui affoiblit les individus. La Laine
 qui en est imprégnée , manque de nerf & de con-
 sistance. Il quitte les filets au premier lavage. Le
 ver s'y engendre.

Les nourritures de grains & de provende
 donnent le plus abondant & le plus pur ; les four-
 rages secs ensuite , lorsqu'ils ont acquis leur ma-

rité ; enfin , les pâturages artificiels & les her-
ges.

Deux obstacles à la production d'un suint bon
loyal ; les pluies & les fortes rosées ; les froids
brûlés & les frimats. L'eau , en lavant les filets ,
détache , ce qui rend la Laine sèche & cas-
sante. Les particules grasses , précipitées dans
l'intérieur des mèches , forment une masse tenace
qui résiste au lavage ordinaire. Il faut recourir
aux griffes pour ouvrir & séparer les flocons , ce
qui brise la Laine.

Le froid concentré épaissit , durcit , ou arrête
le suint.

Deux sortes de Laines.

La Laine doit être considérée sous deux rap-
ports principaux ; elle est retapée ou droite , ton-
due ou pelée.

1. Les cultivateurs & les bergers appellent
astis les Laines retapées & frisées , depuis la
peau jusqu'à l'extrémité des filets ; *droites* ,
celles dont les filets sont comme plantés perpen-
diculairement sur la peau.

Les fabricans & les marchands nomment les
premières , courtes ou frisées , Laines de *carde* ou
à draper ; ils désignent les secondes par les termes

de Laines *longues* , de peigne & d'étain. La différence des longueurs n'est qu'apparente.

2. Les Laines rasis & les Laines droites , coupées aux ciseaux ou aux forces , sur la peau des animaux vivans , se nomment Laines de tonte , ou toisons. Détachées par les mégissiers des peaux de moutons tués ou morts de maladie , elles prennent les noms de plys , avalies ou pelades. Le dernier des trois termes est le plus usité.

Les Laines de toisons & pelades , de carde & de peigne , se subdivisent chacune en Laines fines & superfines , dures & grossières.

Laines superfines. Les plus fines de cardes ou à draper sont celles de Caramanie en Perse , & de Castille en Espagne. La Hollande & la Flandre produisent la première qualité de celles à peigner.

Laines de carde ou à draper. Celles de Caramanie sont en trop petite quantité pour pouvoir s'en procurer. Elles se consomment sur les lieux. On ne les coupe pas aux forces ou aux ciseaux. Les propriétaires attendent que les mèches quittent la peau. On les contient pendant quelque temps , par des serpillères ou par des peaux fines qui enveloppent chaque animal.

Les Laines de Castille se tondent. Elles sont fines , molles au toucher. La finesse vient de trois

uses : 1°. De ce que les bêtes pâturent sans interruption les herbes toujours vertes des vacans :
 2°. De ce qu'elles sont continuellement exposées à l'air d'un climat doux , même en hiver :
 3°. De l'expédient qui suit :

« A la fin de Septembre , les bergers font dissoudre dans l'eau une terre rougeâtre ochreuse , dont ils frottent & empreignent le dos des moutons , depuis le cou jusqu'à la queue : cet usage , fort ancien , est fondé , suivant les uns , sur ce que , disent-ils , la terre se mêle avec la graisse de la Laine , & forme un vernis impénétrable à la pluie & au froid ; suivant d'autres , sur ce que son poids force la Laine de rester couchée , & l'empêche de grossir ou de s'allonger ; enfin , d'autres prétendent qu'elle est un absorbant des parties de la transpiration , qui rendroient la Laine dure & rude (a). »

Le principal effet de cet usage est d'empêcher la Laine de grossir & de s'allonger.

On supplée au suint de l'hébergement , par une sueur forcée , dans des réduits sur litière , quelques nuits avant la tonte , ce qui acheve d'épuiser la substance des brins.

Ceci prouve que cette finesse & cette mollesse tant vantées , ne sont , au demeurant , que deux attributs des Laines maigres & creuses.

Le suint forcé , vicié par les vapeurs , ainsi que par des parties gluantes & pénétrantes de l'urine & de la fiente , résiste au lavage ordinaire de l'eau pure. Il faut recourir au mélange d'urine ou à l'eau chaude pour dégraisser.

Nous supprimons toute réflexion sur de semblables pratiques. On peut consulter ce qui est dit aux observations sur les Troupeaux d'Espagne , à la suite du Mémoire 1784 , de même que sur les Laines fines de la France méridionale. Nous parlerons ci-après des moyens de suppléer ces Laines. Contentons-nous de cette induction péremptoire , qu'un Troupeau , voyageur de Castille , arrivé en France dans le meilleur état , cessera de produire une Laine aussi molle & aussi fine , en cessant d'être nourri d'herbages pendant l'hiver , sous un ciel moins doux.

Laines droites superfines de peigne. Il y a en Flandre cinq sortes de moutons (a). La Laine de la première espèce est égale en finesse , en

(a) Voyez Instruction sur les bêtes à laine de Flandre , Paris , Guillyn , 1763 , page 24.

cheur & en douceur , à celle des plus belles
s de Hollande.

Le jugement que M. Roland de la Platiere
te sur les Laines de Flandre , ne doit s'ap-
quer qu'aux Laines de la troisieme & de la
trieme qualité. Les bêtes passent à la ber-
e presque toutes les nuits de l'année , ce qui
ne à la superficie des toisons une teinte de
leur. L'intérieur des flocons est d'une blan-
ur éclatante , & le gros de la toison , nourri
un bon suint.

L'espece de la premiere qualité est rare , parce
elle exige des soins & des alimens choisis qui
stituent le nourricier en dépense. Les Fabri-
s n'offrent point de cette Laine un prix qui
ommage les propriétaires.

Celles du cru de l'Angleterre sont fort infé-
res en finesse & en douceur à celles de Hol-
de & de Flandre. La blancheur de leur su-
ficie flatte la vue ; mais elle est l'effet des
ies & des rosées , & sur-tout du lavage sur
e , qui dissipent ou précipitent une partie de
r onctuosité. Elles ne se conservent pas aussi
ig-temps que les Laines en gras , & perdent à
e transportées , ce qui fait qu'elles sont ven-
es cent pour cent , moins que nos bonnes

laines communes de peigne (a). Les Laines draper, se recueillent en France, plus abondamment que celles à peigner : c'est le contraire d'Angleterre. On fabrique plus de draps en France & plus d'étoffes légères aux Isles Britanniques.

FRANCE. *Laines nationales.* Les Laines du Roussillon, de la Clape de Narbonne, des basses Corbieres, de quelques cantons des Cévennes, du Languedoc, du Dauphiné, surpasseroient, à tous égards, les Laines d'Espagne, si l'on n'y manquait point des secours nécessaires pour traiter & soigner les Troupeaux depuis le retour de la montagne jusqu'à la tonte.

Les fines Laines de la Champagne, du Berry jouissoient autrefois de la plus grande réputation. Elles sont déchues par des vices d'établissement & de manutention.

C'est dans la Châtellenie de Lille en Flandre que se trouvent les plus belles Laines à peigner.

Laines communes. Les Laines communes du centre, & de la plus grande partie du royaume méritent des attentions, de préférence aux Laines superfines, par la prodigieuse variété d'usages

(a) Voyez art. Troupeaux & Laines d'Angleterre. Journal de Physique, Avril, 1784.

quels elles servent , en draperie , en bonneterie & tricotées , matelats , meubles , &c.

Elles se récoltent par-tout. Les qualités se distinguent par les noms des Provinces & des Districts où elles croissent.

Leurs branches d'utilité sont on ne peut pas si précieuses , & plus étendues pour l'habillement de toutes les classes du peuple , des Troupes & de la livrée.

Elles varient par gradation , à raison des pâturages , depuis le rude & le grossier , jusqu'au mi-parti ; les unes , propres au peigne seulement ; d'autres à la carde ; d'autres enfin , & c'est le plus grand nombre , participent plus ou moins , & à la fois , de ces deux propriétés.

Trois Fermiers d'une même Paroisse , coupée de montagnes , de côteaux & de vallons , récoltent trois sortes de Laines. Frisées , retapées & moucées à la montagne , elles seront droites , dures & rudes aux vallons , mi-partie au sol intermédiaire.

Il est donc indispensable de reconnoître dans les Laines , des qualités différentielles , à raison des provinces , des cantons , & même de chaque territoire.

Comment , d'après ces notions , soupçonner

la possibilité d'une méthode qui donne une qualité uniforme de Laine à draper ou à peigner dans toutes les provinces du royaume, de faire naître des Laines d'Espagne à Montbard, & d'Angleterre au Boulonnois ?

Laines superfines suppléées. Quoi qu'il soit de notre intérêt de porter nos premiers & principaux soins sur l'amélioration des Laines ordinaires, il est de fait & de principe que nous ne devons pas négliger les moyens de nous procurer les matières propres aux ouvrages de luxe, dans l'état actuel des choses. Notre négoce souffriroit infiniment de cette indifférence. C'est dans les pelades, depuis le fin ou mi-fin, jusqu'au rude & au grossier, que les Fabricans trouvent le supplément. Il ne faut ni raisonnement ni démonstration dans les cas, comme celui-ci, où le *possible* est prouvé par l'*acte* même. Il suffit d'expliquer la proposition, & de la rendre sensible.

Pelades. Il est palpable qu'un brin de Laine, détaché de la peau d'un mouton malade, tué ou mort de maladie, est beaucoup plus vide, maigre ou dénué de substance, que les brins de Laine d'un mouton vivant & sain.

Il suit de-là, & des définitions précédentes, que les pelades en général, ainsi que la Laine

La bête malade, font plus creuses, plus molles, plus flexibles, plus douces au toucher, & plus susceptibles d'être pénétrées par la teinture, que les toisons. Elles sont plus propres aux ouvrages qui exigent de la douceur, & plus de blancheur au feutrage,

et exposé rapproche déjà la propriété générale des pelades, de celle des Laines d'Espagne. On pourroit même assurer que nos bonnes pelades de Laines mi-fines, à douceur égale, ne valent l'emporter sur les toisons de Castille, lorsqu'elles ont été pénétrées d'un suint d'hiver humide & successif, l'animal ayant été d'ailleurs nourri de provende & de bons fourrages.

Ces choses n'ont pas été prises en considération par le gouvernement, lorsqu'on a dressé les règlements. En prescrivant la Laine d'Espagne pour la fabrication de certains draps fins, on profite des pelades.

Présentement que les Laines d'Espagne ont baissé de prix, quoiqu'inférieures aux anciennes, & sont devenues plus rares par la réduction de presque trois millions de transhumantes, par l'agriculture & par l'établissement de plusieurs manufactures, le gouvernement tolère avec raison l'emploi des pelades. Nos fabricans savent si bien en tirer parti,

qu'ils se passent non-seulement de Laines de Castille pour les draps fins , mais encore de toutes les autres Laines superfines , & cela , pour satisfaire le consommateur du centre & du Midi du royaume , de l'Italie , & de presque tous les peuples du Levant. On y préfère le souple , le doux, la mollesse, l'éclat des teintures à la durée.

On pense autrement dans nos provinces septentrionales, en Hollande, en Amérique même où l'on veut du solide. Cette propriété est pareillement nécessaire aux agriculteurs & aux ouvriers.

Les Hollandois, fondés sur ces notions , après avoir apporté en France l'art de tisser les draps fins , paroissent l'avoir abandonné , & s'être restreints aux draps forts & communs , propres aux ouvriers & aux gens de commerce.

Le différent peut être partagé en France. C'est le cas , 1°. de perfectionner nos Laines de toisons pour l'usage des gens de campagne ; 2°. de pourvoir à l'amélioration de nos pelades , point qui a été , & qui est encore très - négligé parmi nous. Le remède au mal tient à bien peu de chose. L'ordre peut être ramené insensiblement par un genre de surveillance de la part des Bouchers , & par les façons des Mégissiers. On peut lire au Mémoire de M. Carlier , §. II , les causes de dégradation

dation de nos Laines de toisons , & au §. III ,
moyens d'y remédier.

Quant aux pelades , ce sujet , qui a été à peine
touché jusqu'à présent , demande des détails
plus étendus pour être exposés ici. On en traitera
dans un écrit à part.

Conclusion. Rejetons donc toute méthode tenta-
tive à détourner ou altérer la production d'un
produit : éloignons de nos têtes , toute idée
d'extraire & d'établir parmi nous des races étran-
gères : cherchons , dans l'amélioration de nos pe-
sées , les moyens d'alimenter nos Manufactures
de draps fins , nous rentrerons bientôt en posses-
sion du privilège dont jouissoient les Gaulois nos
ancêtres , du temps d'Horace , de recueillir les plus
belles toisons de tout l'Empire romain. (*Pinguia
lilicis crescunt vellera pascuis.* Odes , liv. 3 ,
le 11). Nos Laines obtiendront sur toutes
celles du monde connu , la préférence que leur
accorde Columelle , sur celles même de la Col-
chide , théâtre de la célèbre expédition de Jason.
Recourons aux moyens les plus simples , les moins
dispendieux , & en même temps les plus effi-
caces , pour les perfectionner : heureux ! si , après
avoir épuisé les matières du crû de la France , la
consommation de nos ateliers exige une plus

grande abondance. Ce fera alors le cas de tirer de l'étranger de nouveaux alimens à notre négoce, comme font les Anglois, au lieu de nous laisser enlever les belles productions dont la nature a semé les germes parmi nous.



TROISIEME PARTIE.

Manufactures.

[. ROLAND DE LA PLATIERE juge ainsi toutes Nations du monde commerçant. « Quatre peuples, dit il (a), les Espagnols & les Anglois, les Suédois & les Hollandois nous ont précédés dans la carrière de l'observation, & nous laissent hors de rang; quant à la pratique de l'objet...ils nous offrent des exemples en grand...qui nous montrent, à livre ouvert, notre *ignorance* & notre *foiblesse*.

Nous pouvons, ajoute-t-il (b), nous affranchir du joug impérieux (de la routine & des mauvaises pratiques), en cessant de faire ce que nous faisons, & en faisant ce que font nos voisins: j'entends par nos voisins, les Anglois..(c). En les imitant dans leurs pratiques, on obtiendra les mêmes résultats qu'eux ».

a) Page 140, col. 2, art. Mouton.

b) Page 193, col. 1.

c) Page 141, col. 1.

L'auteur esquisse le tableau suivant du peuple & du gouvernement britannique. « Les Anglois » nos maîtres en tant de choses (*a*), font une » laborieuse, intelligente & brave nation... (*b*) » Ils ne voient de bornes à rien... (*c*), vont » toujours en avant, & sans cesse tendent à per- » fectionner... (*d*). Ils savent à la violence » substituer la raison... (*e*), dirigent leurs ac- » tions, plutôt pour le bien de l'état, que pour » celui du fisc, pour qui les hommes gouverne- » n'étoient pas, & sont moins encore le trou- » peau de celui qui les gouverne... (*f*). Sous » une administration aussi sage, le génie croît, » les jouissances se multiplient, les récompenses » font tout naître, & la liberté tout prospérer ».

Ces phrases paroissent signifier que le génie & le gouvernement anglois sont les mobiles & les principales causes du succès des peuples Britanniques dans le négoce des Laineries : que les François, foibles & ignares dans la partie, n'

(*a*) Page 401., art. Drap.

(*b*) Page 197, colonne 2, art. Mouton.

(*c*) Page 170, col. 1.

(*d*) Page 148, col. 1.

(*e*) Page 147, colonne 2.

(*f*) Page 170, colonne 1.

ent se rédimer de cet état, qu'en suivant pas
s les errements de ces peuples.

Observons cependant que l'auteur fait, sans le
sçavoir, le portrait de la Nation Française. *La-
meuse & intelligente*, elle s'est montrée *brave*
des succès récents. Actifs & ardents, les Fran-
s encourent quelquefois le reproche d'aller *trop*
avant, & *de ne voir de bornes à rien*. Point
peu de scènes d'insubordination en France,
comme en Angleterre; point d'émeutes d'ou-
triers *qui substituent la violence à la raison*, quoi-
que la main-d'œuvre soit, cent pour cent, moins
chère en France.

L'élite de la Laine superfine croît en Perse,
à Kerman, sous un Roi despote. Le commerce
des belles Laines d'Espagne est réglé sous l'auto-
rité d'un souverain absolu. Il a été prouvé que
les meilleures Laines connues, sous le nom d'An-
gleterre, se recueillent dans la partie des Pays-
bas, soumise au *Gouvernement monarchique* de
la France & de la Maison d'Autriche. Le pou-
voir souverain dérive de l'autorité absolue des
chefs de famille, sous la loi de nature. L'emploi
des bergers en est l'emblème.

Il est donc possible, il est même de fait, « que
sous un gouvernement sage & éclairé, où les
hommes gouvernés sont le troupeau de celui

„ qui les gouverne , les actions sont dirigées
 „ autant pour le bien de l'état , que pour celui
 „ du fisc ; le Cultivateur & le Fabricant tendent
 „ sans cesse à perfectionner ; le génie croît ; les
 „ jouissances se multiplient ; les *récompenses*
 „ placées à propos , *font tout naître , & la li-*
 „ *berté* , contenue dans les bornes du devoir , fait
 „ tout prospérer „.

Deux choses se présentent à examiner : 1°. Pou-
 vons-nous élever notre fabrication & notre né-
 goce en Lainerie au même point que les An-
 glois & les autres peuples commerçans ? 2°. A
 quels moyens , à quels expédiens recourir pour y
 arriver ?

§. P R E M I E R.

Partons d'un principe démontré par les faits.
 Les François ont en tout temps excellé dans le
 Lanifce ; ils ont toujours eu , & ont encore des
 ressources propres à réparer les pertes & les échecs
 occasionnés par des causes politiques ou acciden-
 telles.

Les événemens enseignent , à *livre ouvert* , que
 nous avons devancé les Espagnols & les Suédois ,
 les Anglois même & les Hollandois dans la car-
 rière de l'Observation ; que ceux-ci ont été long-

aps hors de rang , quant à la pratique de
objet.

Les Laines des Gaules étoient , comme il
est d'être dit , & de l'aveu de M. Roland de
Platiere , les plus précieuses du monde connu
le second siècle de l'ère chrétienne. On a vu
elles conservent le même genre de mérite : on
faisoit des étoffes de prix dès le regne de
Clovis : Manufactures de tous les genres sous
Gugobert I. Charlemagne les perfectionne , en
oblit de nouvelles à Lyon , à Arles & à Tours ,
810 ; encourage & porte l'industrie françoise
Rome , à Ravenne , ainsi que dans plusieurs
des Pays - Bas & de l'Allemagne. Il admet
Alfred, Roi des Merciens en Angleterre , à recevoir
la Cour des principes de civilisation.

Interruption par les ravages des Normands.
Guillaume le Conquérant rassure & protège les
négocians de la Neustrie , & permet aux Peuples
britanniques de participer aux fruits de leurs tra-
vaux. Les chefs des églises recueillent dans leurs
monastères les débris des arts ; ils dévouent à leur
établissement de nombreuses familles de Serfs.
Même conduite dans les monasteres où les reli-
gieux laïcs , pour la plupart , mettoient eux-mêmes
la main à l'œuvre. Les étoffes qu'on y travailloit
pour le dedans , comme pour le dehors , sont dé-

signées dans les écrits du temps , par le nom générique de *Panni*. Les Seigneurs suivoient mêmes errements dans l'intervalle des guerres. Chaque Commune étoit attentive à encourager le travail des ateliers alimentés par les Laines du District.

On voit presque par-tout , du milieu à la fin du quatorzième siècle , des Manufactures s'élever dans les campagnes. Les ateliers , moins nombreux en ouvriers que ceux des Eglises & des Monastères , étoient plus multipliés. Ces établissemens dispersés s'accrurent & se consolidèrent dans chaque province , à mesure que la servitude avoit été abolie par les chartes d'affranchissement , ou par les permissions tacites des Ecclésiastiques & des Seigneurs.

Les secrets de l'art étoient principalement consignés dans les ateliers des Eglises. Les Mayeurs , ou Chefs de Commune , avoient besoin , pour atteindre au but , de se concilier les faveurs de ces Communautés. Ils y parvinrent , en donnant aux nouveaux ateliers une forme ecclésiastique , sous le titre de Confrérie. Ce nom a été porté long-temps par les associations de citoyens laïcs , bourgeois , entrepreneurs , ou tisseurs-ouvriers. Le travail & le négoce étoient

sis par des réglemens dressés de concert, & adaptés aux circonstances.

Vers la fin des guerres avec les Anglois, les corps de métiers succéderent aux Confréries, & en conserverent les cérémonies religieuses. Ils firent naissance dans les grandes villes, à la faveur des privileges de nos Monarques, par degré, à mesure que leur pouvoir s'affermir, que les calamités publiques cessèrent d'interrompre & de troubler l'agriculture & le négoce.

Amiens, Paris, Tours, & presque toutes les grandes villes du royaume, obtinrent successivement des Souverains, les mêmes marques de bienveillance. On fabriquoit dans chacune des draps & des étoffes analogues à la qualité des terres de la Province. Une partie des pieces s'exportoit à l'étranger, ou se débitoit aux marchés du canton, selon la position de chaque ville & l'industrie des Fabricans.

Les petits ateliers des bourgades restèrent sur le même pied que par le passé, soumis cependant à l'inspection des Egarde ou Notables des lieux pour l'aunage, & par rapport aux pratiques susceptibles de fraudes. Le surplus des ouvriers dispersés s'occupoit d'ouvrages de commande, comme de nos jours, les tisserands en toiles de chanvre & de lin.

Cet état du moyen âge de notre fabrication est constaté par la tradition des lieux , par une foule de renseignemens & de pieces dont les dépôts & les dates seroient trop longs à citer.

Nous ne voyons , pendant tous ces temps aux Isles Britanniques , que des marchands de Laines inférieures à celles d'Espagne & de France des Pays-Bas & de la Flandre. Les Leçons de Jean Kempt ne firent qu'ébaucher l'art de tisser les étoffes. La prospérité des Anglois , & l'éclat de leur Lanifce , ont pour instaurateurs les réfugiés François qui , à la révocation de l'Edit de Nantes , porterent chez eux leurs ateliers , leurs fonds & leur industrie. Eux-mêmes avoient été formés ou perfectionnés par des maîtres de l'art , attirés & fixés en France par les soins de M. Colbert.

Ce qu'on avance est confirmé par des traits semés dans l'ouvrage de M. Roland de la Platiere , sur les Manufactures de Picardie , depuis 1368 jusqu'à nos jours (*a*) , sur l'état actuel de celles du Languedoc (*b*). Le Berri & la Sologne , l'Orléanois & le Gatinois , la Bourgogne & l'Isle de France , la Normandie & la Cham-

(*a*) Page 280 , colonne 1 , art. Drap.

(*b*) Page 410 , & suiv.

gne , la Flandre surtout , peuvent fournir une
inité de renseignemens sous les mêmes époques,
du même genre que la Picardie.

M. Roland de la Platiere ne peut se dissimuler
e dans l'état présent des choses , nos ouvriers
ont plus besoin de recourir aux leçons de l'étran-
r pour se perfectionner (*a*) , *puisque'on voit par-*
t des ouvriers François ; que les Manufactures
uelles d'une partie de l'Espagne (*b*) & de l'Ita-
(*c*) , sont redevables à des François , de leur ori-
e & de leur accroissement ; que l'Angleterre
fin a beaucoup profité en ouvrant son sein aux
aigrans de la Picardie (*d*).

Ces traits suffisent bien pour réduire le texte
avant à sa juste valeur.

« Il faut (*e*) , avec un bon esprit , une per-
manence d'idée , & une constance de principes ,
que ne comporte point notre gouvernement
pour discerner & goûter le bien , pour le faire ,
& le maintenir ».

(*a*) Page 277 , colonne 2 , & 279 , colonne 2 ,
1. Drap.

(*b*) Page 257 , colonne 2 ,

(*c*) Page 261 , colonne 2 .

(*d*) Page 277 , colonne 2 .

(*e*) Page 401 , colonne 2 .

Le même genre de gouvernement subsiste en France depuis des siècles. C'est à la faveur du pouvoir *monarchique* que M. Colbert éleva notre fabrication au plus haut degré de splendeur.

Tout cela n'est donc rien moins que compatible avec la double imputation d'ignorance & de foiblesse , reproche aussi injuste & aussi faux , qu'il est injurieux à la patrie.

§. I I.

MOYENS d'élever nos Manufactures à l'état dont elles sont susceptibles.

M. Roland de la Platiere établit quatre propositions.

1°. L'agriculture aux François , l'industrie aux Anglois.

2°. Les étoffes de France ont sur celles d'Angleterre l'avantage de l'éclat & du bas prix. Elles sont moins solides & moins durables.

3°. Deux classes de Fabricans : la première des riches privilégiés , pensionnés & dispensés par leur crédit , de l'exécution des réglemens : la seconde , de ceux du commun & des campagnes strictement assujettis aux ordonnances.

4°. Liberté & récompenses ; moyens d'égaliser notre Lanifce à celui des Anglois.

L'auteur développe ainsi ces propositions:

« L'agriculture, dit-on (a), est la gardienne des mœurs...; l'industrie en est la corruptrice...; la draperie... prend ses matériaux des mains de la nature...; le luxe a tant en-chéri par-delà le nécessaire, que cet art, (la draperie) quant à ses effets, n'a plus le droit de s'honorer d'une classe à part, surtout dans nos gouvernemens policés, où ce n'est point assez de porter à son comble, & le luxe, & la mollesse; il faut encore, pour plus grande prospérité, tenter les autres peuples, leur insinuer nos goûts, pour leur vendre nos vices au poids de leur or.

» Je l'ai dit, je le répète (b), on cultive trop en France : en cultivant beaucoup moins, on pourroit cultiver beaucoup mieux, & récolter beaucoup plus ».

Remarques. Ce jugement ne cadre pas avec l'éloge pompeux du gouvernement anglois. Quelle estime accorder à un peuple opulent qui ne parviendroit aux richesses que par la corruption des mœurs ? La distinction du caractère des

(a) Page 256, colonne 2.

(b) Page 196, art. Mouton.

deux nations nous est trop honorable pour ne pas y accéder. Mais les Anglois n'appelleront-ils pas de ce jugement ?

Quand & comment la draperie a-t-elle perdu le droit d'être honorée d'une classe à part ; comment un débitant peut-il vendre , avec ses étoffes les vices de sa nation ? Il peut y avoir quelque chose de cela dans le commerce des étoffes de soie en or & en argent , &c. , mais on ne voit pas comment l'art de tistre & d'apprêter les ouvrages en Lainerie, tant varié & tant recherché soit-il , peut ouvrir une voie généralement suivie à un luxe ruineux , à la mollesse , & à la corruption de mœurs.

On ne cultive pas trop en France , & en général on cultive bien. C'est le sol qui décide de méthodes ; mais on défriche trop. Le labour du gazon , des pentes & côteaux , laisse à découvrir des terres qui , précipitées par les pluies abondantes , sont portées dans les vallons sur des prairies , & sur des sols fertiles qu'elles couvrent de sédiment mêlé de cailloux & de grève. Il ne reste plus , à l'endroit défriché , qu'un tuf sur lequel l'herbe ne repousse plus , & où la mousse même ne peut prendre.

On plante beaucoup sur les friches , & l'on fait bien ; mais au lieu de les garnir de taillis

on ne permet pas l'entrée aux Troupeaux , seigneurs & les grands tenanciers ne pour-
 raient-ils pas imiter les propriétaires nourriciers ,
 cultivateurs qui plantent dans les vacans ou
 terrains incultes , des arbres à plein vent distans
 quinze à vingt pieds les uns des autres ? La
 même du produit est la même , par les bou-
 ches , par la vente des arbres , après un laps de
 temps. Ce genre de plantation n'exclut pas les
 troupeaux , soit pour pâture , soit pour s'exercer ,
 surtout dans les temps de pluie , lorsque le sol
 est élevé.

Il n'est pas de notre intérêt que la draperie
 tende au préjudice de l'agriculture : les atte-
 ntes , aussi multipliées qu'en Angleterre , enleve-
 raient au labourage une infinité de bras. L'admi-
 nistration a reçu , à ce sujet , des représentations
 faites pour des provinces intéressantes par leurs
 productions en denrées de première nécessité , où
 un grand nombre de domestiques désertoient les
 champs pour les opérations moins pénibles des
 manufactures.

Deuxieme Proposition. « La grande Bre-
 tagne (a) n'a point de concurrence à craindre ,
 excepté dans les draps fins , où la France en

) Page 258 , art. Drap.

» offre de qualité égale à ceux d'Angleterre. Ils
 » ont même un lustre supérieur , mais ils
 » manquent de solidité , ne sont pas d'un aussi
 » bon usé , & sont à meilleur compte. La France
 » excelle dans les couleurs simples , & très-rare-
 » ment dans les couleurs mélangées.

» (a) La plus grande quantité d'étoffes qu'on
 » voit dans les magasins de Livourne , pour la
 » consommation du pays , sont des draperies
 » angloises , de basses qualités , faites avec le
 » rebut de leurs Laines généralement teintes en
 » écarlaté , & pour l'habillement des gens de la
 » campagne , surtout des femmes. La matière
 » quoique commune , y est grandement man-
 »agée , mais il faut du bon marché , & tout
 » passe alors à la faveur d'un joli apprêt. C'est
 » bas prix qui fait vendre toute sorte de choses
 » par toute l'Italie . . . Il faut , aux Italiens des
 » léger & du bas prix ; aucune Fabrique n'est
 » plus en état de le leur fournir que celles de
 » Languedoc . . . Au levant même , il faut des
 » draps à tout prix . . . Quand nous étions très-
 » sévères , notre commerce y étoit très-resserré .
 » Il n'a pris d'étendue qu'en raison de la liberté
 » qu'on lui a donnée , étendue qui augmentera

(a) Page 407, colonne 2,

» certainement

tainement encore, si l'on diminueoit les en-
ves qui restent, & si nous nous avisons de
ne devoir fournir que telles ou telles
oses, les Anglois sont là toujours prêts à
us suppléer ».

remarques. L'observation fait tomber natu-
ment les reproches d'ignorance & de foi-
e. Nous marchons ici de pair avec les An-
, quant au genre d'industrie dont il s'agit.
es François sont légers & changeans. Les
es se succèdent rapidement parmi eux. On
erchoit autrefois des draps fins, durables, &
on usé. On portoit un même habit plusieurs
es. Le luxe actuel paroît avoir pros crit cette
mode parmi les citoyens aisés. On ose à peine
entrer dans les cercles, une seconde année,
oit qu'on a porté la précédente. Le but est at-
pour notre consommation nationale. Nous
merçons du surplus avec l'étranger. Que faut-
avantage ?

e fais qu'on ne pense pas au nord comme au
i de la France, & qu'on regrette les temps où
Manufactures de campagne fournissoient une
de quantité de marchandises plus solides &
durables que celles d'aujourd'hui. Le réta-
ement de l'ordre ancien est facile. L'auteur
ouvre la voie dans les textes qui suivent.

Troisième Proposition (a). « Nos Manufac-
 » tures de draps les plus distinguées , & nos Ma-
 » bricans les plus en crédit , partant les plus
 » riches , ceux qui personnellement sont le plus
 » protégés , sont hors de règle , & n'en ont point
 » ou elle est pour eux ce que sont tant d'autres
 » loix , des rets que rompent les forts , & qui
 » n'arrêtent que les foibles (b). On doit ac-
 » plaudir aux lumières du Fabricant qui le plus
 » mien osa , à ce sujet , (pour le nombre de
 » fils , & pour les Laines nationales substituées
 » aux étrangères) franchir les bornes des régle-
 » mens : la qualité n'est pas moins parfaite , que
 » qu'on emploie des Laines nationales.

» (c) En Warwick-Shire , à Conventry , non
 » dans la ville , mais dans les campagnes et
 » environs , on fait des serges de Rome , de Nor-
 » norque , des prunelles en Laine , des panne-
 » des tamises à fils simples ; c'est ici , à Kel-
 » ring , Rouwel & Lonbourg , que se font
 » plus belles tamises de l'Angleterre. Tout
 » pays est couvert de fabriques ; tous les labo-

(a) Page 262 , colonne 2.

(b) Page 412 , colonne 1.

(c) Page 257 , colonne 2.

urs récoltent la Laine , la préparent , fabriquent & vendent les étoffes ».

Remarques. M. Roland de la Platiere voit plus ici que dans les textes précédens. Il saisit le principal obstacle au rétablissement & à l'accroissement de nos Manufactures : la multiplicité & la rigidité des réglemens.

Les Fabricans des grands emplois en secouent le gong : le foible , sans crédit , est vexé sans ménagement. Il est astreint à des regles souvent dictées par des riches intéressés à surprendre la confiance d'une administration à qui l'on cache les ressorts qu'on lui fait mouvoir.

M. Roland de la Platiere fait très-bien connaître notre conduite avec celle des Anglois , relativement aux ateliers des campagnes ; mais il ne peut articuler les causes de la chute d'une infinité de métiers qui prospéroient encore dans leurs parties des provinces du centre & du midi de la France , il y a cent ans.

Il n'oublie point la révocation de l'Edit de Nantes. Il la considère par rapport à la perte des Français expatriés , & au vide que cet exil a fait dans notre Lanifce. Il auroit pu insister sur la perte des fonds , de l'industrie , & sur le caractère qui distinguoit les protestans de ceux attachés à la religion dominante.

Ceux-là , exclus des charges , se livroient sans partage aux détails de leur profession. Exactement surveiller toutes les parties de la fabrication , leurs soins se portoient principalement sur le choix de la matière première , la filature & les teintures. Correspondance & liaisons assidues avec les nouvelliers , fréquentation des marchés & des foires , concours avec les mégissiers , avec les bouchers même pour parvenir à tirer le meilleur parti des pelades. Les Laines de chaque pays étoient consommées sur les lieux , aux usages analogues à leurs qualités ; frais de transport épargnés , fraudes des marchands intermédiaires prévenues , bonté & bas prix de la denrée.

L'auteur auroit pu aussi ne point passer sous silence les égards , les faveurs même de l'administration actuelle pour toutes les classes d'hommes utiles , sans que la différence des religions y ait été un obstacle comme anciennement , au lieu de rappeler avec aigreur , & sans nécessité , les déplorable & désastreux événemens de la S. Barthélemi (a) & de l'exil des religionnaires.

Les mêmes attentions régloient & dirigeoient les actions de tous les chefs d'ateliers réparateurs dans les campagnes , peu de temps après l'époque

(a) Page 77 , colonne 2 , art. Laine.

ce dont il s'agit. Mais bientôt la concurrence
égale, le crédit des opulens, l'envie des con-
tens, l'esprit de parti, des haines domes-
stiques, & d'autres causes de ce genre, ont fait
monter à un taux exorbitant, le produit du tra-
vail des ateliers qui prospéroient par les sueurs,
l'application, la surveillance, & l'adresse des
ouvriers. Ceux-ci, assujettis en conséquence à des
lois de taille & d'industrie injustes & vexa-
toires, ont été successivement forcés d'aban-
donner leur emploi.

On eût pu joindre à cette exposition, le paral-
lèle des procédés usités dans les grands ateliers,
et ceux des Fabricans de campagne; opposer
l'application ou la négligence de ceux-là, qui
vivent souvent d'une cinquième main, ce que
ceux-ci tirent de la première, & quelquefois de
ce domaine; le luxe & le faste des uns, qui dé-
terminent de voir autrement que par les yeux des
ouvriers, courtiers & subalternes, avec l'exacti-
tude, la vigilance, & la simplicité des autres.

Quatrième Proposition. Liberté & récompense.

Si Roland de la Platière attribue à ces deux
causes la prospérité des Anglois en Lanifce: imi-
tons-les, nous obtiendrons les mêmes résultats
eux.

S'il existoit un *ordre* pour les arts & métiers ; le nom de *liberté* en feroit la devise.

La façon de penser des Anglois sur les récompenses , n'est pas uniforme , surtout par rapport au commun des Fabricans. Le docteur anglois Ferguson estime que la liberté suffit : il a de nombreux partisans. Voici ce que j'ai recueilli dans la seconde classe de notre fabrication. Je ne suis que son écho : les personnes instruites en porteront leur jugement.

Les gratifications & les récompenses font un honneur infini aux attentions du gouvernement , pour l'avancement de notre négoce en Lainerie. Plusieurs inconvéniens résultent de ces sortes de faveurs.

Les *prix* sont ordinairement suivis de repas , qui constituent en dépenses & en perte de temps. L'envie est excitée. Les profits du succès , ou de l'intelligence , sont exagérés , & après quelque laps , on est imposé en conséquence , contre le gré , & à l'insu des premiers préposés.

Le seul privilège auquel un Fabricant du commun pût prétendre , seroit celui d'une taxe d'office en taille , & autres impositions accessoi res , qui ne fût pas susceptible de varier , à raison du débit & de l'extension du commerce.

Le fisc ne perdrait point en assignant quelques

ils sur chaque aune de draps qui seroit vendue
 aux boutiques, aux marchés, & aux foires. Mais
 il faudroit que la perception fût à l'abri des tra-
 verseries, ou de l'humeur des commis. Mieux
 faudroit pour le négoce, que le travail & le
 débit fussent en France sur le même pied de
 franchise qu'en Angleterre. Voilà pour les récom-
 penses.

Quant à la liberté, le particulier demandoit le
 rétablissement de ce qui avoit lieu vers le milieu
 du siècle passé & au précédent.

Le règlement de 1669, & la plupart de ceux
 qui l'ont suivi, décelent, dans l'administration,
 des vues de droitures pour le soutien & la prof-
 périté du commerce. Mais on ne sent pas que les
 besoins nationaux, les débouchés & le débit,
 varient d'une année à l'autre; que telles matieres,
 pour le tissu & pour la teinture, changent de
 prix, souvent de nature, & deviennent plus ou
 moins difficiles à acquérir: les pelades interdites,
 ainsi que certaines Laines du crû de l'étranger,
 rent, après un court intervalle, des ressources
 de premiere nécessité, eu égard aux apprêts, aux
 variétés accidentelles, & aux caprices des modes.

Il y a cependant des articles sur lesquels il est
 nécessaire qu'une police éclairée statue & pro-
 nonce.

Il faudroit qu'elle fût exercée , comme anciennement , dans chaque lieu & district , par des égarde ou jurés , par la magistrature , par des officiers municipaux , ou par des notables versés dans la partie ; que la surveillance & l'autorité fussent réglées selon l'exigence du local , pour prononcer & juger relativement aux vicissitudes.

Un tel régime rétablirait bientôt l'ordre ancien. On verroit renaître tant d'ateliers précieux qui n'existent plus , & d'où sortoient des qualités d'étoffes solides , durables , & d'un prix raisonnable pour l'habillement commun du peuple , pour les troupes même , & pour la livrée.

Cette opinion est conforme à la façon de penser du marchand de mouton de Lille en Flandre rapportée au §. III. du Mémoire , Février , 1784

Que conclure de ce sentiment , & des observations qui le précèdent ? Que nous devons imiter les Anglois par rapport à la liberté & au fort commun de leurs Fabricans.

La différence des constitutions nationales n'est pas un obstacle , puisque les errements proposés leur ont été tracés , & par nos ayeux , & par les réfugiés François.

A la faveur d'un tel régime , l'envie feroit place à l'émulation , & l'industrie rentreroit dans tous ses droits.

Les revenus du fisc ne subiront aucune diminution en substituant quelque taxe sur la chose, à l'impôt personnel.

L'administration fatiguée par des sollicitations continuelles de gratifications ou de récompenses, ne fera plus distraite par les demandes. Combien de pièges tendus par différens intérêts pour parvenir à des fins de cupidité !

Ce qu'on expose du travail & du négoce de Warwick Shire, des campagnes de Coventry, des Fabriques de Kelling, Rouvel & Lonbourg, est le tableau de ce qui se passoit au Septentrion de la France, avant la foule des réglemens généraux de la fin du siècle dernier, à cette différence près, qu'on manufacturoit plus de draperie que d'étoffes rases. Le goût & les secrets de l'art se perpétuoient dans les familles, & se perfectionnoient, ce qu'on ne remarque pas de nos jours dans la plupart des grands emplois. Un pere, dont les succès ont été couronnés par l'opulence, vend son fond, acquiert des terres, des titres de noblesse, place ses enfans dans le militaire ou dans la robe, & n'épargne aucun soin pour effacer jusqu'à l'idée de son premier état. Il est successivement remplacé par des dupes éblouis de l'éclat de sa fortune, qui s'installent avec le quart des fonds nécessaires. Ils échouent, causent

eux-mêmes des faillites. Il est aisé de sentir le tort que ces révolutions ordinaires font dans le commerce.

D'autres , à la faveur d'une hoirie ou d'une somme acquise dans l'agiotage , forment le projet de relever une Manufacture royale , ou d'en élever une à leurs frais. Le calcul , toujours mal spéculé , leur assure un profit triple de la mise , & la perspective d'une fortune rapide. Déjà ils ont culbuté les Anglois , & rétabli la supériorité de la nation. Repas & fêtes en conséquence. Les parasites & les adulateurs fixent la principale attention de l'entrepreneur , le détournent de l'objet. Les fonds manquent , le crédit de même. L'œuvre est couronnée par la ruine de l'enthousiaste & de ses associés.

Les spéculateurs en théorie risquent moins. Ils parlent à des êtres oisifs qui souvent reçoivent d'eux la première idée du sujet. Les lecteurs initiés cèdent à la véhémence ou à la légèreté du style , à des pensées faillantes , à des raisonnemens spécieux , à des faits applicables à un pays , & contraires aux autres.

Quelle que soit l'utilité du parfait rétablissement de l'ancienne liberté , elle ne peut être rendue que par degrés , aux vœux des Fabricans de nos campagnes.

Le Languedoc , & plusieurs districts des provinces voisines , ont été long-temps astreints à des loix trop sévères touchant les draps pour l'Italie & pour les échelles du Levant. Ils ont été enfin favorisés des égards de l'administration , aux représentations des négocians. Tout semble promettre que la même indulgence est sur le point de s'étendre aux provinces du Septentrion.

Une question se présente , à laquelle M. Roland de la Platiere doit prendre un vif intérêt.

La liberté étant rétablie & consolidée , que deviendra l'*inspection* ? Ses recherches & l'éloquence qu'il a prodiguées pour établir les droits & l'utilité des fonctions de son titre , seront en pure perte. Il faut lire dans le Volume , au mot *Inspecteur* , ses sorties vigoureuses contre les attaques de ses adversaires , & le combat qu'il livre aux auteurs de l'adage , *qu'on ne sait pas comment ceux inspecteurs peuvent se regarder sans rire.*

On croit avoir rendu sensible la nécessité d'une police locale pour la fabrication & le débit des toffes , ainsi que l'influence de MM. les Intendants , & des administrations provinciales relativement à l'impôt.

M. Roland de la Platiere estime & prononce que l'Inspecteur doit être juge absolu dans la

partie , & que la manutention exclusive qu'il réclame , n'est pas plus compatible avec la Magistrature qu'avec le Sacerdoce. Il est fâcheux pour sa cause , que la tradition & les faits démontrent le contraire.

Terminons & convenons que tout n'est pas erreur dans la compilation de M. Roland de la Platiere. Elle contient des faits & des détails intéressans , mais noyés dans une trop longue suite de phrases qui n'ont pas un rapport immédiat au sujet. L'article Mouton est dix fois plus étendu que la matière ne le comporte. Hors d'œuvres prolixes & presque inutiles , dans un Dictionnaire , d'après son opinion sur les Laines d'Espagne (*a*) , de Suede (*b*) & d'Angleterre (*c*). Ce qu'il dit des pelades est en même temps trop vague & trop superficiel. Il est louable d'avoir insisté sur les inconvéniens résultans de la multiplicité & des dispositions des réglemens , sur les égards dûs aux Manufacturiers du second ordre , & sur l'abus des faveurs prodiguées à ceux du premier , sur les obstacles à cette égalité , dans l'usage de relever ou de soutenir les anciennes Manufac-

(*a*) Page 141.

(*b*) Page 178.

(*c*) Page 141 , col. 1.

rares royales , de pensionner , d'accorder trop de crédit aux chefs des vastes entreprises , distinctions aussi nuisibles à la population , qu'à la perfection de l'art & à l'avancement du négoce ; d'annoncer enfin la liberté , comme premier moyen de rétablir notre Lanifce : mais tout lecteur judicieux , & de sang-froid , condamnera l'aigreur , l'amertume , & la véhémence de son style ; le fiel & la bile qui coulent trop souvent de sa plume ; l'assurance avec laquelle il fronde les sentimens-pratiques opposés à ses opinions ; la prolixité & l'obscurité de ses hors-d'œuvres , surchargés d'antitheses , d'équivoques , & de jeux de mots caustiques , inutiles ou inintelligibles aux gens de l'art , pour qui il prétend écrire. Il juge toutes nos provinces d'après les impressions qu'il a reçues dans les cantons du Languedoc & de la Picardie , où ses fonctions d'Inspecteur l'ont retenu.

Pourquoi cette affectation soutenue , d'attribuer le succès du Lanifce anglois à une sorte d'influence exclusive des principes du gouvernement & des constitutions britanniques , après être convenu qu'il étoit dû à l'habileté des réfugiés François , nés & formés sous les loix d'un Etat monarchique ? Pourquoi rapporter la cause de ce fâcheux événement , à *la vieilleffe obsédée* , & à

l'esprit implacable d'un Monarque altier (*a*) plutôt qu'à un plan mal combiné, tendant au repos de l'Etat ? Il y a de l'indécence à qualifier (*b*) de volumineux , monstrueux & barbares , les réglemens rendus en 1666 , pour les fayeteurs & hautelisseurs d'Amiens. Quelle conséquence de reconnoître d'abord (*c*) qu'à une époque peu éloignée, l'Angleterre, qui ne favoit pas travailler ses Laines , les vendoit aux Flamands & aux Hollandois , les seuls industriels , & presque les seuls commerçans d'alors , qui habilloient presque toute l'Europe. . . . ; que nos ateliers en draps fins ont été formés , & long - temps dirigés par des maîtres & des ouvriers Hollandois (*d*) , puis , de reprocher à ce même peuple (*e*) , d'être aussi lourd qu'est épais l'air qu'il respire ! Nous supprimons beaucoup d'autres traits plus propres à inspirer la défiance , qu'à gagner l'esprit des lecteurs.

R É S U M É G É N É R A L.

Que conclure finalement sur les moyens de

(*a*) Page 277 , col. 2 , art. Drap.

(*b*) Page 280 , col. 2.

(*c*) Page 258 , col. 1 , art. Drap.

(*d*) Page 279 , col. 2.

(*e*) Page 170 , art. Mouton.

perfectionner nos Laines , & de rétablir notre fabrication ? Ils sont simples.

Laines. Parquer l'été , héberger l'hiver dans des étables propres & saines , exercer , conduire aux champs , à des heures analogues aux climats & aux pâturages , expérience & soins du berger , saine éducation du nourricier , voilà les vrais expédiens pour affermir la santé du bétail , de féconder les terres , & de fomentier le suint graduel que fait la bonne Laine.

La méthode reçue , & pratiquée au centre du royaume , est susceptible de modifications relatives au climat & aux productions. La vie des moutons bocagers est un parcage en blanc perpétuel. Les Troupeaux de quelques provinces du septentrion gardent l'étable toutes les nuits de l'année , sans que la santé & la Laine en souffrent. L'intérêt & les divers genres de culture écartent ou rapprochent les propriétaires , tant de la règle générale , que des extrêmes.

Manufactures. Liberté aux Fabricans sur le choix & les apprêts des matières premières , pour le tissu & pour les teintures : soins & façons des pelades : suppression de toute espèce d'impôt personnel en taille , industrie , &c. à raison de l'entreprise ou de l'emploi : assigner sur la chose les

contributions aux charges de l'État , police , inspection locale & particuliere.

Ce prononcé est celui de fabricans retirés , dont les lumieres , en ce genre , ne sont point équivoques. Leur témoignage nous a été rendu sensible par nombre d'exemples recueillis dans nos Provinces septentrionales , depuis le Berri , la Sologne & le Gatinois , jusqu'à la Normandie , la Picardie , la Champagne & la Flandre.

Tout ce qui vient d'être exposé & discuté se réduit au principe d'imiter les Hollandois sur leurs soins de préférence pour la fabrication de draps & marchandises usuels du commun peuple des ouvriers , manœuvres , journaliers , & de tous les citoyens dont les bras sont le premier mobile & les ressorts du commerce. L'effet dépend du rétablissement des Manufactures dispersées.

Considérons les Anglois comme des voisins d'un bon exemple , par rapport au genre de liberté accordé , sans distinction , à toutes les classes de leurs Manufactures. Nous substituerons , aux idées de concurrence & de rivalité une émulation honnête & éclairée ; le négoce de deux peuples éprouvera la jouissance de tous les avantages auxquels il peut prétendre. L'harmonie fera place aux hostilités qui retracent depuis long-temps celles de Rome & de Carthage ; nous recueillerons

recueillirons enfin les fruits d'un traité, chef-
d'œuvre d'une politique sage & réfléchie, qui
tracera la voie à ces deux Empires pour arriver au
sommet de la gloire & du bonheur.

NOTE sur la Critique du Traité des bêtes à laine

Objection. (a) Après les ouvrages d'Ellis, de
Halls, Haftfer, Alstroemer, &c. traduits & non
traduits... tous compilés, copiés, peu ou point
appréciés par les François, nous indiquerons de ceux-
ci le thème en trois façons, de M. L. Carlier,
sous les titres de Mémoires, &c., Considéra-
tions, &c., Instructions, &c., ouvrages qu'on
ne peut bien, nous dit l'auteur même, être insuffi-
sants pour assésir le plan d'une éducation propre
à toutes les espèces répandues dans les Provinces
de France; & enfin, pour suppléer à cette insuffi-
sance, la très-longue paraphrase de ces mêmes ou-
vrages, intitulée : *Traité des bêtes à laine.*

Réponse. Le Mémoire couronné à l'Académie
d'Amiens, & imprimé en 1754, a été en France
le signal des écrits sur les Troupeaux & sur les
Laines qui ont paru depuis. M. Roland de la Pla-
nrière & M. Daubenton y ont puisé les principes

(a) Page 206, col. 2, art. Mouton.

de Chomel , ainsi que dans l'Avertissement à l'Edition de Wanhafter , & dans les considérations de 1762 , sur l'extraction des bêtes étrangères & sur les croisemens. M. Daubenton a changé de plan , d'après les Observations du Mémoire de 1784. M. de la Platiere persiste. L'instruction de 1763 contient beaucoup de restrictions aux trois premières brochures. Le Traité de même. L'Instruction de deux cens pages est analysée en cinq au dénombrement. On n'y paraphrase point , mais on y modifie plusieurs textes des trois productions dont il s'agit. On démontre les inconvéniens de l'extraction & des croisemens.

Il n'est besoin que d'un apperçu pour se convaincre que le plan du Parc mûré est une longue paraphrase des deux brochures citées , & des principes de Chomel , précédée de plus longs & très-longs préambules , & qu'au *toisé* , le Mémoire de M. de la Platiere , imprimé en 1779 , paraphrasé dans l'Encyclopédie , l'emporte douze fois par ses immenses détails , sur le corps & les accessoires du Traité , eu égard à l'étendue des matières.

M. Roland de la Platiere se plaint (a) qu'on

(a) Page 137 , col. 1.

est inondé d'une foule de *Traités* sur les Troupeaux.

Réponse. On ne pense pas qu'il y ait d'autres *Traités* complets sur les bêtes à Laine, que celui de M. Carlier, imprimé en 1770. Il n'en existoit pas avant. Les matieres sont distribuées en huit chapitres : le premier, sur les especes ordinaires & extraordinaires : le second, du berger, de ses devoirs & de ses fonctions : le troisieme, de la génération du béliet & de la brébis, des agneaux, des moutons & des chatrices : le quatrieme, formation des Troupeaux : le cinquieme, pâturages, fourrages, & diverses sortes de nourritures, conduite aux champs : le sixieme contient une description des Parcs d'été, des bergeries, de leur construction & dimensions, digression sur le loup, une autre sur les Parcs domestiques, gouvernement d'un Troupeau aux champs & à la bergerie : le septieme, produit & vente des bêtes à Laine ; 1°. tonte & façons des Laines ; 2°. location des Troupeaux d'éleve, perte & gain ; 3°. Troupeaux d'engrais pour les boucheries, apprêt & débit de la viande du mouton, peaux : le huitieme, des maladies.

Objection. (a) Peut-être encore me deman-

(a) Page 140, col. 1.

dera-t-on pourquoi je cite ce Traité de préférence à tant d'autres , que je ne paroiss pas estimer valloir mieux ; ce n'est point assurément que je ne croie autant estimable , & que je n'estime autant son auteur ; c'est qu'il parle de tout , que de tous il est le plus étendu , qu'il est vraiment volumineux , c'est qu'il a été fait par ordre du gouvernement , sous les yeux de l'administration , & imprimé aux dépens du public.

Réponse. Le louche de la première phrase la rend inintelligible. Le corps du Traité comprend cinq cent dix-sept pages , l'Introduction ou Chapitre préliminaire soixante-deux ; description ou dénombrement des espèces , du local , qualité des Laines , Manufactures , &c. de la France , deux cent quatre-vingt-six pages *in-4°*. équivalentes , à cause des interlignes & du caractère , à autant de pages *in-12* d'impression ordinaire. Est-ce trop pour un sujet dont les *détails* sont *immenses* ? M. Roland de la Platière ne condamne & ne reprend rien au fond & à l'ensemble des huit Chapitres. Il les colore seulement d'un vernis de critique indéfinie. L'auteur seroit d'autant moins recevable à s'en offenser , que M. Roland de la Platière n'a pas dédaigné d'adopter & d'inférer aux articles *Mouton* , *Laine* , *Manufactures* , *Draperie* , &c. de l'Encyclopédie , la plupart de

les regles, sous un autre ordre & dans un style différent.

L'ouvrage n'est pas exempt de vices de forme.

M. Carlier n'a pas été le maître de les prévenir. Il en convient à la page 8 des Remarques du Berger Idelot sur M. Daubenton. Ils disparaîtront dans une seconde Edition.

Voici cependant des griefs déduits par M. Roland de la Platiere.

Erreur sur l'explication d'un texte de Virgile, concernant des voleurs d'Ibérie (a). Cela peut être.

Mention des baguettes de Jacob, de tisons ardens, & d'autres objets dont la vue a frappé l'imagination de plusieurs brebis pleines, &c.

L'allégation n'est rien moins que puérile. On ne peut pour but de prouver qu'une frayeur, & d'autres sensations semblables, font souvent avorter les brebis, ou mettre bas un fruit d'une conformation irrégulière. Plusieurs de ces exemples sont rapportés par Haistfer, que M. Roland adopte (b) pour l'un de ses guides. Ils sont, au reste, plus analogues au sujet que les notices des mûriers & des vers à soie, des vins & eaux-de-vie, oli-

(a) *Ibid.*

(b) *Page 137, col. 1.*

viers, huiles, savons, &c., de population, &c., inférées par le critique dans ses détails sur les Troupeaux, les Laines & les Manufactures du Languedoc (a).

On ne sache pas de taxe imposée sur le peuple, pour subvenir à l'impression du Traité. La plus grande partie des frais de recherches, de voyages, & d'une correspondance de huit années, ont été au compte de l'auteur.

Objection. M. Carlier cite les anciens toutes les fois que l'occasion s'en présente. M. Roland de la Platiere dit qu'il ne les croit pas exempts d'erreur. Il reconnoît que Columelle, aux Chapitres II, III, IV & V du septieme des douze Livres de son Agronomie, réunit les préceptes de tous les anciens.

Réponse. M. Carlier cite rarement d'autres écrivains de l'antiquité, que Columelle. Ses préceptes ont fixé son attention. Il les expose toutes les fois qu'il les trouve conformes à une tradition & à une perpétuité d'usages reçus depuis quinze siècles parmi les nourriciers & les cultivateurs. Il croit Columelle évidemment exempt d'erreur, lorsqu'il prononce sur l'abus d'extraire des races étrangères, & sur l'attention des nourriciers à

(a) Page 420, col. 1, art. Drap.

ir préférer les Troupeaux indigenes ; en suivant les regles qu'il énonce pour en perfectionner la race.

M. Roland de la Platiere juge les modernes encore moins exempts d'erreur. Il ne fait pas gré à M. Carlier d'avoir recueilli & déferé aux leçons des bergers & des nourriciers ; aux renseignemens de chaque Province qui lui ont été adressés par MM. les Intendans , & par divers Membres des Sociétés d'Agriculture . . . gens , dit le critique (a) , dans les noms desquels , en général , on ne trouve pas de quoi établir ma confiance.

La marche qu'a tenue M. Carlier , l'a autorisé en user autrement. Il s'est d'abord instruit par l'inspection des lieux. Il a fait ensuite un choix de faits & de pratiques énumérés dans plus de trois cent questions répondues qui lui ont été communiquées , après avoir , au préalable , examiné & combiné le tout sur des vérifications faites par des correspondans patriotes. Telle est la base sur laquelle il a fondé ses jugemens & ses regles.

Il a été dit & répété , & c'est le sentiment général , qu'en fait d'agriculture & d'industrie , les

(a) Page 140 , col. 1 , art. Mouton.

gens de l'art sensés & experts , ont une prépondérance acquise sur les compilateurs casaniers, qui n'ont jeté sur les objets qu'un coup-d'œil rapide pour se livrer habituellement aux travaux de cabinet , qui prétendent instruire & éclairer le monde policé & commerçant sur trente sujets divers , dont chaque demanderoit trente & quarante années d'observations locales pour être approfondis.

Les trois qualités d'Avocat , d'Inspecteur-général des Manufactures , & d'Académicien , dont M. Roland de la Platiere se pare , supposent des fonctions, ou sont des titres en l'air. Dans le premier cas, elles doivent être regardées comme des obstacles à ce qu'il ait pu acquérir les connoissances nécessaires pour décider à l'exclusion, & contre l'avis de gens consommés dans la partie. On ne peut y parvenir qu'en suivant assiduellement la conduite des Troupeaux dans chaque saison de l'année. S'il a pour but d'éblouir & d'accréditer ses opinions , il est dans l'erreur. Ce genre de faste n'a d'autre effet que celui d'écarter la confiance , souvent d'aliéner les cultivateurs & les gens de campagne.

Mais , ajoute-t-on (a) , l'auteur n'a vu que la

(a) *Ibid.*

France , dont je n'ai à parler que pour proposer
y établir ce qu'on fait ailleurs. . . . M. Carlier ,
lorsqu'il parle des pays étrangers , me laisse en
doute s'il a lu leurs auteurs , de quelle maniere
il les a lus.

Réponse. L'érudition du critique , dans ses
recherches sur l'étranger , se borne à la lecture
d'Ellis & d'Hastfer , l'un Anglois , l'autre Sué-
dois.

L'administration a facilité à M. Carlier l'exa-
men de tous les auteurs dont il ignoroit l'idiôme.
Il a été de plus en plus convaincu que la plupart
des régimes & des maximes étrangères étoient
bonnes chacune , eu égard au climat & aux pro-
ductions territoriales , & qu'elles n'étoient , en
aucune sorte , applicables aux principes reçus de
notre agriculture.

M. Carlier a été éclairé sur l'Angleterre . sur
l'Espagne & sur la Suede , par les Observations
de M. Alstroemer fils , rédigées pendant un long
séjour , tant en Espagne qu'en Angleterre. Feu
M. Vargentin, Secrétaire de l'Académie de Stoc-
kolm , qui lui a procuré le Manuscrit , y a joint
des notes intéressantes sur la Suede. Un Membre
respectable de l'Académie des Sciences , lui a
obtenu , dans trois voyages en Angleterre , les
échantillons de Laine , & tous les documens

qu'il pouvoit desirer. Deux Membres du Consejo de la Mesta , lui ont rendu le même service pour l'Espagne. Il a été dit que les Troupeaux & les Laines de Hollande ne different pas de ceux de la Flandre françoise. M. Carlier a rassemblé lui-même en Flandre les notions contenues dans son Instruction de 1763 sur le bétail de cette Province. Des correspondans domiciliés l'ont accompagné dans ses recherches.

Voilà les quatre & les seuls peuples qui, d'après les termes de M. Roland , nous ont précédés dans la carrière de l'Observation , & nous laissent hors de rang , quant à la pratique de l'objet.

Il s'en faut certainement que les renseignements obtenus par M. Roland de la Platiere , dans sa rapide expédition , pendant un temps de guerre , donnent à ses relations la même authenticité qu'aux perquisitions de l'auteur du Traité.

Objection. M. Roland de la Platiere désapprouve , en ces termes , le dénombrement & la description des races , des qualités des Laines de France , &c. , placés en hors d'œuvre à la fin de l'ouvrage. Je regarde , dit-il (a) , les prétendues distinctions d'espece de moutons de province en province , l'éducation françoise me paroissant en

(a) *Ibid.*

général vicieuse, les immenses détails des pratiques de chaque canton dans lesquels on entre, les approbations qu'on leur donne, les réformes qu'on propose . . . comme n'entrant point dans son plan.

Réponse. L'opinion de l'auteur milite contre l'opinion générale & contre son plan. Rien de plus propre à l'instruction de l'agriculteur & du cultivateur, que le tableau des variétés par rapport à la distinction des races, aux pâturages & aux productions, aux différentes sortes d'éducation & d'engrais que les circonstances locales exigent, les Arts & Manufactures qui consomment les bêtes, au commerce & aux débouchés pour chaque objet. Le travail est aussi exact & soigné qu'on peut le désirer pour un coup d'essai & la première entreprise. Il est restreint, loin d'être diffus & prolixe. L'écrivain qui traiteroit le sujet si grand, & avec l'étendue qu'il comporte, rendroit un service distingué au négoce national, à l'étranger même, parce que la France septentrionale d'une part, & la méridionale de l'autre, offrent toutes les sortes de bétail, & de matières premières qu'on remarque dans tous les Etats du Nord & du Sud.

L'affertion de M. Roland de la Platière est contradictoire avec ses procédés. Il admet & exécute

les mêmes distinctions par rapport aux Troupeaux & au Lanifce des différentes provinces d'Angleterre & du Languedoc. Après avoir avancé, à la page citée, « que la France est trop circonscrite » pour éprouver de grandes variations dans sa » température, il convient cependant qu'elles » sont assez marquées pour que la nature en » fasse subir de très-sensibles à ses productions » l'espece fût-elle la même, les variétés sont re- » marquables ; & de celles-ci en naissent d'autres » plus remarquables encore, en ce qu'elles sont » quelquefois poussées jusqu'à faire jeter des » doutes sur l'espece même. La France considé- » rée sous ce point de vue, pourroit donc, elle » seule, fournir des objets de comparaison . . . »

Le fait explique tout. Est-il notoire ou non que telle Province ou tel District ne produit que des Laines de peigne, d'autres des Laines de carde ou à draper, fines ou mi-fines, communes ou grossières, que le mouton de Flandre pèse huit & dix fois plus que celui de la petite branche du Querci ; que la conduite & le gouvernement aux montagnes du Languedoc, de la Provence, de l'Auvergne, &c., ne peuvent pas être répétés dans la Flandre & dans la Picardie ; qu'on a dans ces dernières Provinces, & les autres limitrophes, des ressources pour l'établissement, la l-

& les nourritures d'hiver dont on est privé au
i ?

es plans de conduite reçus dans chacune de
Provinces , sont bons. Ils peuvent être amé-
s & portés à la perfection , en évitant les
es de dégradation , & en mettant en œuvre
moyens de réforme expliqués aux §. II & III
Mémoire 1784 , & dans les articles du dé-
porement.

ce quoi pense M. Roland de la Platiere lors-
il reproche des longueurs à autrui ? Ses im-
res discussions sur les opérations du Lanifce
eroient un volume *in-4°*. de caractère or-
re , si elles étoient séparées du corps de l'ou-
e. Les préceptes nécessaires pour former un
manufacturier , & instruire un Inspecteur , pré-
s avec la clarté & la précision convenables au
 , contiennent à peine cent quatre-vingt pages
 d'une brochure , sans nom d'auteur , qui
u d'abord en 1763 , & dont il y a eu une
nde édition ; Paris , Saugrin , 1778. Le titre
Mémoire sur les Manufactures, sous lequel elle
u , n'empêche pas qu'elle ne contienne des
ons suffisantes. Le surplus est de surérogation ,
pe que chaque Manufacturier a ses ressources
pculieres & ses moyens , eu égard au site des
 , aux productions , aux débouchés , aux in-

grédiens , au fol , aux eaux , aux terres à foulon
aux instrumens & à la main - d'œuvre pour toutes
les opérations de la fabrique des draps & autres
étoffes , à prendre les Laines immédiatement
après qu'elles sont coupées , jusqu'à la parfaite
réduction de ces Laines en étoffes.

Quelle foule de digressions alambiquées , de
parenthèses plus longues que les phrases , de des-
criptions de méthodes angloises , qu'on prescrit
exclusivement comme des règles de conduite
tandis que d'année en année , les révolutions de
commerce , le caprice des modes , l'invention
d'une nouvelle étoffe , &c., obligent de recourir
à de nouveaux expédiens ! Combien de sortilèges
de sarcasmes , & de traits injurieux , inutiles
déplacés par-tout , principalement dans les sujets
d'économie rurale & de fabrication ? Combien
de tirades qui aliènent & qui irritent sans instruire
par exemple , contre un Intendant d'Amiens (a)
l'occasion de la révocation de l'Edit de Nantes (b)
contre un M. Price (c) , de qui il n'a pu obtenir
la communication d'un secret de sa fabrication
longue & amère critique (c) de l'Instruction sur

(a) Page 277 , col. 2 , art. Drap.

(b) Page 20 , art. Filature.

(c) Page 207 & 208.

Daubenton, où les points de réfutation du
 er Idelot & de M. Carlier, font présentés &
 its sous le point de vue le plus désobligeant,
 ela, pour établir la réputation de son Trou-
 u chéri du Boulonnois, au préjudice & à l'ex-
 ion de celui de Montbard!

Terminons, & disons qu'il est fâcheux, pour
 l'honneur de la littérature, que des gens à talens
 nent des impressions & s'engouent de sys-
 es singuliers, au point de fermer les yeux à
 dence du vrai, aux opérations sensibles de
 mple nature, à l'ancienneté & à l'uniformité
 ratiques usitées dans tous les états du monde
 mmerçant.

C'est, au reste, un bien que M. Roland de la
 eere ait épuisé toutes les ressources d'un esprit
 ardant pour accréditer des opinions dont la
 nation assurera de plus en plus les droits &
 nancement de l'industrie & de l'agriculture.

F I N.

(20)

[De Corinthe]

P. 1. N.